

PROFIL RÉGIONAL

SOUTIEN FINANCIER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

NORD-DU-QUÉBEC

Coordination, recherche et rédaction

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Principaux collaborateurs

Comité interministériel de l'action communautaire
Comité aviseur de l'action communautaire autonome

Des remerciements sont adressés
à toutes les personnes qui, de près ou de loin,
ont participé à la production de ce document.

Pour tout commentaire ou toute information, veuillez vous adresser au :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
1122, chemin Saint-Louis, bureau 100
Sillery (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418 646-9270 ou, sans frais, 1 800 577-2844
Télécopieur : 418 644-5795
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca

Ce rapport peut être consulté sur le site Internet du Ministère :
www.mess.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-44537-6

© Gouvernement du Québec

Mot de la ministre



L'action communautaire occupe une place déterminante dans le développement socioéconomique du Québec. En effet, les organismes communautaires sont présents dans toutes les régions et jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, et ce, dans différents secteurs d'activité. Le gouvernement reconnaît la place de ces organismes et considère le milieu communautaire comme étant un partenaire privilégié. C'est pourquoi nous nous affairons, jour après jour, à faire des gestes concrets qui permettent de connaître, reconnaître et soutenir davantage l'action communautaire.

C'est dans cet esprit que notre gouvernement a élaboré les profils régionaux. Par leur publication, notre gouvernement vise à illustrer toute la considération que nous accordons envers les organismes communautaires et à démontrer les retombées de leurs actions qui contribuent inévitablement au mieux-être des personnes et des collectivités. Depuis plus de deux ans, 100 millions de dollars supplémentaires ont été investis pour le financement du secteur communautaire. Ainsi, l'investissement gouvernemental est versé à tout près de 5000 organismes qui se partagent plus de 630 millions de dollars.

La publication de tels profils s'inscrit dans le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* adopté le 17 août 2004 et répond à une demande formulée par le milieu communautaire. Ainsi, les partenaires et les personnes intéressées par l'action communautaire et l'action bénévole pourront désormais s'appuyer sur cet outil riche en information afin que leurs actions concertées aient une plus grande portée auprès de la population.

Je tiens par ailleurs à souligner l'inestimable contribution du milieu communautaire dans toutes les régions du Québec et je remercie particulièrement les milieux bénévoles qui s'impliquent généreusement et contribuent à tisser des liens de solidarité qui enrichissent le Québec.

Bonne lecture!

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

A handwritten signature in black ink that reads "Michelle Courchesne". The signature is fluid and cursive.

Michelle Courchesne

Table des matières

Liste des sigles et des acronymes des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires	6
Liste des régions	7
Mise en contexte	9
Introduction	9
Faits saillants	10
1 La région du Nord-du-Québec	15
2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier	21
2.1 L'appui à la mission globale	21
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires	21
2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires	24
2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires	26
2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural	27
2.2 Les ententes de service	28
2.3 Les projets ponctuels	30
3 La répartition du soutien financier par territoire équivalent à une municipalité régionale de comté	35
4 Les autres bailleurs de fonds	39
4.1 La philanthropie	39
4.1.1 Les fondations publiques	40
4.1.2 Les fondations privées	41
4.1.3 Les œuvres de bienfaisance	42
5 Les autres considérations et constats	47
Conclusion	51
Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental selon les trois modes de soutien financier par territoire équivalent à une MRC Région du Nord-du-Québec, 2003-2004	53
Liste des tableaux	57
Liste des graphiques	59
Liste des annexes	61
Bibliographie	79



Liste des sigles et des acronymes¹ des ministères et organismes gouvernementaux qui soutiennent financièrement les organismes communautaires

FAPAQ :	Société de la faune et des parcs du Québec
MAMSL (AM) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Affaires municipales
MAMSL (SLS) :	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Secrétariat au loisir et au sport
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications
MDERR (Recherche) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Recherche
MDERR (Régions) :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, Régions
MENV :	Ministère de l'Environnement
MEQ :	Ministère de l'Éducation
MESSF (Emploi-Québec) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Emploi-Québec
MESSF (Famille) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mission Famille
MESSF (SACA) :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
MJQ :	Ministère de la Justice
MRCI :	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MRI :	Ministère des Relations internationales
MRN :	Ministère des Ressources naturelles
MSP :	Ministère de la Sécurité publique
MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPC :	Office de la protection du consommateur
OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
SA :	Secrétariat aux aînés
SAA :	Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ :	Société de l'assurance automobile du Québec
SAJ :	Secrétariat à la jeunesse
SCF :	Secrétariat à la condition féminine
SHQ :	Société d'habitation du Québec

1. Cette liste indique les noms des ministères et organismes gouvernementaux tels qu'ils étaient au 31 mars 2004. Plusieurs de ceux-ci ont changé en février 2005.



Liste des régions

Numéro	Nom de la région administrative ²
01	Bas-Saint-Laurent
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean
03	Capitale-Nationale
04	Mauricie
05	Estrie
06	Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12	Chaudière-Appalaches
13	Laval
14	Lanaudière
15	Laurentides
16	Montérégie
17	Centre-du-Québec

2. À noter que le ministère de la Santé et des Services sociaux propose un découpage territorial différent (régions sociosanitaires) et que, pour ce ministère, la région 04 correspond à la Mauricie–Centre-du-Québec, alors que la région 17 correspond à la région du Nunavik. Pour les besoins du profil, les régions administratives ont été reconnues. Cela a pour conséquence que les organismes communautaires qui sont soutenus par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Nunavik sont comptabilisés dans la région du Nord-du-Québec.



Mise en contexte

Le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* rendu public le 17 août 2004 fait de la connaissance du milieu communautaire l'un des quatre axes de travail prioritaires. Les autres axes sont la reconnaissance, le soutien et la promotion de l'action bénévole. Le gouvernement du Québec reconnaît ainsi que le secteur communautaire devrait être davantage connu et documenté.

Introduction

Les organismes communautaires naissent d'un besoin observé dans la communauté. Ils mettent en place des activités en réponse aux problèmes qui sont propres à cette dernière. Les activités offertes sont alternatives ou complémentaires à celles du réseau public. Ces organismes interviennent auprès de différentes clientèles, comme les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les femmes victimes de violence conjugale, les jeunes, etc. Depuis longtemps, ces activités sont reconnues par la population. En outre, depuis plus de trente ans, le gouvernement du Québec reconnaît et soutient financièrement un nombre croissant d'organismes communautaires. De même, l'enveloppe qui leur est consacrée n'a cessé de croître. Le gouvernement du Québec est devenu l'un des principaux bailleurs de fonds des organismes communautaires.

De nombreuses démonstrations ont été faites sur la contribution du mouvement communautaire au développement social du Québec. À ce sujet, la politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* situe bien l'importance de l'apport du mouvement communautaire.

Ainsi, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec a entrepris de documenter la situation de chacune des régions du Québec au regard du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires³. La politique gouvernementale sur l'action communautaire introduisait trois modes de soutien financier : le soutien financier en appui à la mission globale, le soutien financier pour des ententes de service et le soutien financier pour des projets ponctuels. Ces modes ont une logique qui leur est propre et ils visent des objectifs différents. C'est donc pour cette raison que le profil régional présentera un certain nombre de données financières distinctement pour chacun des modes de soutien financier.

Une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux soutiennent financièrement les organismes communautaires de leur secteur d'activité. L'importance du soutien financier versé aux organismes communautaires varie d'un secteur d'activité à un autre. Il varie également d'une région à une autre. Les écarts peuvent être attribuables à plusieurs éléments tels que des réalités régionales différentes et la présence d'autres types d'organismes dans la communauté.

Par ailleurs, une analyse préliminaire⁴ effectuée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec montre que les organismes communautaires tirent 56 % de leurs revenus des subventions du gouvernement du Québec. Ces résultats témoignent des efforts fournis par les organismes communautaires afin de diversifier leurs sources de financement. Dans le but de compléter l'information relative au soutien financier gouvernemental, des données sur les dons versés par le secteur de la philanthropie seront présentées.

Limites de l'étude

Le fait que les données sur lesquelles repose ce profil proviennent du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* et non de l'ensemble des organismes communautaires actifs au Québec introduit une limite, puisque les organismes communautaires non soutenus par l'appareil gouvernemental ne sont pas considérés. De plus, il n'y a aucun moyen d'évaluer le nombre d'organismes dans cette situation. En outre, le profil du soutien financier ne considère pas les sommes versées par des établissements publics, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) par exemple, et par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) à des organismes communautaires.

3. Le *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires* est accessible sur le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.

4. Se référer à la section 5 pour obtenir plus de détails sur les résultats de cette étude.



Quant à l'étude qui situe la proportion du soutien financier que les organismes communautaires tirent des subventions gouvernementales, elle a été effectuée à partir des dossiers financiers des organismes communautaires qui ont présenté des demandes d'aide financière au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec de 1999-2000 à 2001-2002. À cette époque, le Secrétariat recevait un grand nombre de demandes d'organismes de différents secteurs, ce qui constituait un échantillon intéressant. Cependant, étant donné la nature du Programme de soutien aux cibles prioritaires, qui constituait en quelque sorte une aide de dernier recours, on peut présumer que la situation financière de ces organismes était relativement difficile. Il aurait été possible de procéder aux mêmes analyses pour les années subséquentes mais, à la suite du transfert et de la concentration du soutien financier, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient financièrement que les organismes communautaires qui ont pour mission unique ou principale la défense collective des droits et les organismes communautaires ou les regroupements d'organismes sans port d'attache, ce qui limite grandement le nombre d'organismes soutenus et la représentativité de l'échantillon. Aussi, afin d'évaluer l'importance économique du secteur communautaire et étant donné qu'on ne dispose pas de données financières pour tous les organismes soutenus par le gouvernement, on a procédé par extrapolation.

Les données présentées tiennent compte des vagues de transferts d'organismes du 1^{er} avril 2003 et du 1^{er} avril 2004. Présenter la situation après les transferts permet de mieux apprécier la réalité pour l'année qui débute le 1^{er} avril. Mentionnons toutefois que l'*État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire*⁵ publié annuellement par le Secrétariat présente les données recueillies à la fin de chaque année, juste avant que les transferts d'organismes ne soient effectués.

Dans ce profil régional, comme dans l'ensemble des publications du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, les sommes sont présentées en dollars courants.

Faits saillants

Voici un aperçu des résultats figurant dans ce profil du soutien financier des organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec pour l'exercice 2003-2004. Le profil régional prend en considération les trois modes de soutien financier prévus par la politique gouvernementale en matière d'action communautaire.

Bien que ce profil n'en fasse pas spécialement état, le gouvernement du Québec reconnaît l'importance du rôle social joué par les organismes communautaires dans la société québécoise. Ils agissent, souvent de manière innovatrice, dans une grande diversité de secteurs d'activité : famille, employabilité, logement, immigration, santé et services sociaux, médias communautaires, etc.

Dans la région du Nord-du-Québec, 66 organismes communautaires ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec en 2003-2004. Ces organismes se sont partagé 9,6 millions de dollars. Cette enveloppe est répartie entre les trois modes de soutien financier. Il est possible que des organismes communautaires aient reçu des subventions dans le cadre de plus d'un mode de soutien financier, ce qui expliquerait que la somme du nombre d'organismes soutenus par mode de soutien financier est supérieure au nombre consolidé d'organismes soutenus.

Soutien financier en appui à la mission globale

En 2003-2004, 56 organismes ont touché un soutien financier en appui à la mission globale. Ces organismes se sont partagé une enveloppe de près de 4,3 millions de dollars. La moyenne du soutien financier versé se situait à 76 296 \$, alors que la médiane était de 36 250 \$.

Parmi ces organismes, un seul était un regroupement, et le soutien financier qui lui a été versé était de 62 729 \$.

5. Ce document est accessible sur le site du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse www.mess.gouv.qc.ca.



La région du Nord-du-Québec n'est pas assujettie à la Politique de la ruralité mais à la Politique de développement du Nord-du-Québec. Étant donné que notre objectif est de tenir compte de la dispersion de la population sur le territoire, on a considéré cette région comme étant entièrement rurale.

Soutien financier pour des ententes de service

La région comptait huit organismes communautaires soutenus dans le cadre d'une entente de service, et ces organismes se partageaient près de 1,2 million de dollars. La moyenne du soutien financier versé a été de 149 118 \$, alors que la médiane a été de 75 302 \$.

Soutien financier pour des projets ponctuels

Pour ce qui est du soutien financier versé pour des activités ou des projets ponctuels, la région comptait neuf organismes communautaires soutenus par une enveloppe de près de 4,2 millions de dollars. Le soutien financier moyen versé pour le soutien aux projets a été de 461 787 \$, alors que le soutien médian a été de 14 000 \$.

Autres bailleurs de fonds : la philanthropie

Selon deux études effectuées en 2002 et en 2003, à partir des données de 2000, les fondations publiques, les fondations privées et les œuvres de bienfaisance n'ont versé aucun don dans la région du Nord-du-Québec.

Importance économique du secteur communautaire

On évalue l'importance économique du secteur communautaire à près de 13 millions de dollars dans la région du Nord-du-Québec. De cette somme, on estime à 8 millions de dollars la part consacrée aux salaires. Cela représente 318 emplois (équivalents à temps complet) dans le secteur communautaire. Si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il se classerait au troisième rang des employeurs les plus importants de la région. Les autres dépenses représentent un peu plus de 4,9 millions de dollars, qui sont investis, en grande partie, dans l'économie régionale.

La région du Nord-du-Québec



1 La région du Nord-du-Québec

La présentation de la région est volontairement très succincte. Il existe divers documents de référence sur la situation socioéconomique des régions. Quelques-uns de ces documents sont nommés en bibliographie. Ces documents peuvent être consultés afin de compléter l'information sur la région. La présente section vise à présenter l'information la plus récente sur le territoire et la population. Par la suite, pour donner un aperçu de la situation de la région comparativement aux autres, un indice a été élaboré et permet de tenir compte d'un certain nombre de variables sélectionnées.

Le territoire

La région du Nord-du-Québec, tel que son nom l'indique, est située dans la partie nord du Québec. Elle est limitée au sud par la Côte-Nord, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue, à l'est par le Labrador, au nord par l'océan Arctique et à l'ouest par la baie d'Hudson et l'Ontario.

En 2004, la population était évaluée à 39 234 habitantes et habitants (0,5 % de la population québécoise) et, depuis 1991, sa population a crû de 6,6 %, ce qui est supérieur à la croissance de la population dans l'ensemble du Québec (6 %). Ses perspectives démographiques (2001-2026) sont négatives, à - 7 %, et inférieures à celles du Québec, qui se situent à 9,3 %.

La région compte 50 municipalités. Celles-ci sont réparties sur deux territoires équivalents à une municipalité régionale de comté (MRC). Ce sont la Jamésie et Kativik. Le plus peuplé⁶ est celui de Jamésie, avec 29 163 habitantes et habitants (74,3 % de la population régionale). Bien que la densité y soit très faible, ce territoire est également le plus densément peuplé, soit 0,1 habitante et habitant par kilomètre carré. Le territoire le plus vaste est celui de Kativik, avec 429 456 kilomètres carrés. Les principales villes (selon les données de 2003) de cette région sont Chibougamau (7 924 habitantes et habitants), Chisasibi (3 634 habitantes et habitants) et Lebel-sur-Quévillon (3 204 habitantes et habitants). Pour plus d'information, consultez l'annexe I.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2005.

6. Statistique Canada, Recensement de la population 2001. Traitement : Institut de la statistique du Québec.



La population

La population du Nord-du-Québec est particulièrement jeune. Les groupes des 0 à 14 ans et des 15 à 24 ans y sont mieux représentés qu'ailleurs au Québec. En outre, les groupes des 45-64 ans et des 65 ans et plus y sont moins présents. En 2004, la proportion de prestataires de l'assistance-emploi (5,7 %) du Nord-du-Québec était inférieure à celle de l'ensemble du Québec, où elle se situait à 8 %. De plus, le rapport de dépendance démographique⁷ était inférieur au Nord-du-Québec, avec 34,5 %, à ce qu'il était dans l'ensemble du Québec (44 %).

Dans la région, le revenu personnel disponible par habitant était estimé à 15 919 \$ en 2003, alors qu'il était de 21 065 \$ pour l'ensemble du Québec. La proportion de la population qui avait une scolarité inférieure à un certificat d'études secondaires, soit 50,4 %, y était plus grande que dans l'ensemble du Québec, où elle se situait à 31,7 %. En 2003, le taux de chômage (13,7 %) était supérieur à celui de l'ensemble du Québec, qui se situait à 9,1 %. De plus, le profil de dépendance économique (2001), qui représente le montant des transferts gouvernementaux⁸ par tranche de cent dollars de revenus d'emploi dans une région, était de 21,20 \$ dans la région du Nord-du-Québec, ce qui représentait une plus grande dépendance aux transferts gouvernementaux que dans l'ensemble du Québec, où ils se situaient à 19,30 \$.

Lors du recensement de 2001, la population immigrée de la région du Nord-du-Québec se chiffrait à 315 personnes, ce qui correspondait à 0,8 % de la population totale de la région. De 2001 à 2003, dix immigrantes et immigrants ont déclaré vouloir s'installer dans le Nord-du-Québec, soit une moyenne annuelle de trois personnes⁹.

L'indice de la situation socioéconomique des régions administratives

Cet indice est compilé à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques;
- la variation de la population;
- le revenu personnel disponible par habitant;
- la proportion des prestataires de l'assistance-emploi;
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires;
- le taux de chômage;
- la proportion de la population qui vit en milieu rural;
- le rapport de dépendance démographique;
- le profil de dépendance économique.

Ces variables ont été sélectionnées parce qu'elles permettaient d'avoir une indication sur la situation globale des régions.

La méthode utilisée pour calculer cet indice compare la situation particulière de la région à celle de l'ensemble du Québec, et ce, pour chacune des variables¹⁰. Un indice négatif, pour une variable donnée, indique que la situation de la région est moins bonne que celle de l'ensemble du Québec. L'indice composite est le résultat de l'addition des indices pour chacune des variables pour une région en particulier. La valeur de l'indice varie entre - 19,6 et 5,1. Au regard des variables analysées, un indice négatif témoigne d'une situation régionale relativement moins bonne que la situation québécoise.

La région du Nord-du-Québec se situe au douzième rang des régions du Québec avec un indice de - 6,2. Ce sont le revenu personnel disponible par habitant, la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études

7. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par cent.

8. Assurance-emploi, TPS, prestation fiscale canadienne pour enfants, pension de la Sécurité de la vieillesse ou prestation du Régime de rentes du Québec, indemnités des accidents du travail, assistance sociale, crédits d'impôt remboursables et allocation familiale.

9. Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction de la population et de la recherche, 2004.

10. La formule utilisée est la suivante :
$$\frac{\text{Région} - \text{Ensemble du Québec}}{\text{Écart type}}$$



secondaires, le taux de chômage, le profil de dépendance économique et la proportion de la population en milieu rural qui expliquent cet indice négatif. Les autres variables témoignent d'une situation relativement bonne par rapport à l'ensemble du Québec.

Tableau 1
Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec

Région	Perspectives démographiques (2001-2026)		Variation population (1991-2003)		Revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003)		Assistance-emploi (2004)		Scolarité (2001)		Taux de chômage (2003)		% population en milieu rural (2001)		Rapport de dépendance démographique (2004)		Profil de dépendance économique (2001)		Indice composite		
	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (%)	Indice	Région (\$)	Indice	Indice	Rang	
01	-9,9	-1,3	-3,6	-1,0	18 010	-1,3	8,5	-0,2	37,6	-0,9	10,1	-0,3	63,4	-1,4	44,1	0,0	31,9	-1,6	-8,0	16	
02	-11,7	-1,5	-4,8	-1,1	17 547	-1,5	8,4	-0,2	32,2	-0,1	11,7	-0,9	30,6	-0,2	41,6	0,8	23,7	-0,6	-5,1	11	
03	3,5	-0,4	4,4	-0,2	21 957	0,4	6,5	0,6	25,5	0,9	7,2	0,6	16,9	0,3	41,3	0,9	18,4	0,1	3,3	5	
04	-6,4	-1,1	-2,0	-0,8	17 981	-1,3	11,4	-1,5	33,9	-0,3	10,4	-0,4	26,1	-0,1	45,7	-0,6	28,2	-1,1	-7,2	15	
05	12,4	0,2	7,8	0,2	19 741	-0,5	8,1	0,0	34,4	-0,4	7,6	0,5	43,3	-0,7	45,3	-0,4	22,1	-0,4	-1,5	8	
06	14,8	0,4	3,1	-0,3	21 997	0,4	11,9	-1,7	28,1	0,5	11,5	-0,8	0,0	0,9	46,8	-1,0	19,5	0,0	-1,6	9	
07	19,3	0,7	14,2	0,9	20 867	-0,1	7,5	0,2	32,8	-0,2	7,7	0,5	29,2	0,5	40,9	1,1	15,5	0,5	3,4	4	
08	-12,9	-1,5	-6,1	-1,3	18 097	-1,2	8,1	-0,1	42,6	-1,6	9,9	-0,3	42,2	-0,6	42,7	0,4	25,4	-0,8	-6,9	14	
09	-18,1	-1,9	-8,1	-1,5	17 147	-1,6	6,2	0,8	40,8	-1,4	13,7	-1,5	50,2	-0,9	39,1	1,7	22,2	-0,4	-6,8	13	
10	-7,0	-1,1	6,6	0,1	15 919	-2,1	5,7	1,0	50,4	-2,8	13,7	-1,5	100,0	-2,7	34,5	3,2	21,2	-0,2	-6,2	12	
11	-18,3	-1,9	-10,3	-1,7	14 244	-2,8	11,8	-1,6	47,9	-2,4	17,5	-2,8	100,0	-2,7	43,2	0,3	50,1	-3,9	-19,6	17	
12	0,5	-0,6	4,3	-0,2	21 117	0,0	4,8	1,4	35,4	-0,6	6,1	1,0	54,6	-1,1	43,1	0,3	19,9	-0,1	0,2	7	
13	16,5	0,5	11,7	0,6	20 640	-0,2	4,7	1,4	28,7	0,5	8,8	0,1	0,0	0,9	45,5	-0,5	15,6	0,5	3,7	3	
14	17,5	0,6	18,0	1,3	19 939	-0,5	6,2	0,8	35,5	-0,6	8,7	0,1	37,9	-0,5	43,2	0,3	18,2	0,1	1,6	6	
15	28,8	1,3	25,2	2,0	21 934	0,4	5,8	0,9	33,0	-0,2	7,1	0,7	40,5	-0,6	43,3	0,2	17,1	0,3	5,1	1	
16	11,1	0,1	8,3	0,2	23 003	0,8	5,7	1,0	31,2	0,1	7,6	0,5	21,6	0,1	42,6	0,5	15,4	0,5	3,8	2	
17	4,9	-0,3	5,6	0,0	20 123	-0,4	7,3	0,3	37,9	-0,9	9,0	0,0	54,7	-1,1	45,7	-0,6	24,3	-0,6	-3,6	10	
Québec	9,3		6,0		21 065		8,0		31,7		9,1		24,5		44,0		19,3				
Écart type	14,5		9,6		2 412		2,3		6,7		3,0		28,2		2,9		8,0				

L'indice est compilé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec à partir des variables suivantes :

- les perspectives démographiques 2001-2026 (Statistique Canada);
- la variation de la population 1991-2003 (Statistique Canada);
- le revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003) (Statistique Canada);
- la proportion de prestataires de l'assistance-emploi (0-64 ans), 2004 (ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille);
- la proportion de la population ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires, 2001 (Statistique Canada);
- le taux de chômage, 2003 (Statistique Canada);
- la proportion de la population en milieu rural, 2001 (ministère du Développement économique et régional et de la Recherche);
- l'indice de dépendance démographique (Éco-Santé 2004);
- le profil de dépendance économique, 2001 (Statistique Canada).

Note : La région du Nord-du-Québec n'est pas assujettie à la Politique de la ruralité, mais à la Politique de développement du Nord-du-Québec. Étant donné que l'objectif était de tenir compte de la dispersion de la population sur le territoire, cette région a été considérée comme rurale à 100 %.

**L'intervention du gouvernement du Québec :
les trois modes de soutien financier**



2 L'intervention du gouvernement du Québec : les trois modes de soutien financier

Le gouvernement du Québec utilise trois modes de soutien financier pour concrétiser son apport au mouvement communautaire. Le premier de ces modes est le soutien financier en appui à la mission globale. Ce mode constitue la participation du gouvernement du Québec à l'actualisation de la mission des organismes communautaires. Ce soutien est généralement versé sur une base pluriannuelle, contrairement au soutien financier pour les ententes de service et les projets ponctuels, qui est, la plupart du temps, versé sur une base annuelle. Le mode de soutien financier par entente de service vise à soutenir des services complémentaires aux services publics. Pour ce qui est du mode de soutien financier pour des projets, il vise le soutien d'activités à caractère ponctuel.

2.1 L'appui à la mission globale

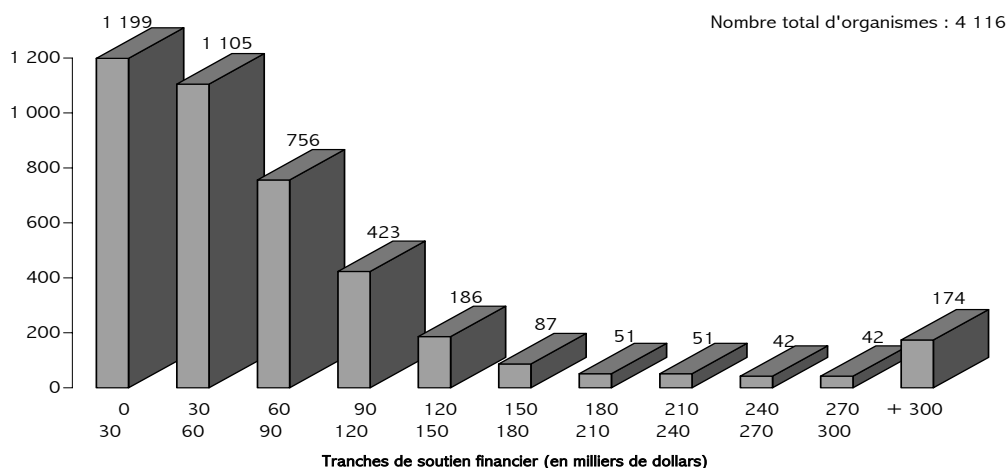
2.1.1 L'ensemble des organismes communautaires

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, le gouvernement du Québec a soutenu, par le soutien financier en appui à la mission globale, 4 116 organismes communautaires. Plus de 323 millions de dollars y ont été consacrés. Une quinzaine de ministères et d'organismes gouvernementaux¹¹ ont utilisé ce mode de soutien financier pour soutenir les organismes communautaires de leur secteur d'activité. Ce mode de soutien financier a procuré 55 % de tout le soutien versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. La moyenne du soutien financier en appui à la mission globale a été de 78 493 \$, alors que la médiane se situait à 53 251 \$. Ces données comprennent les regroupements d'organismes communautaires qui feront l'objet de la section 2.1.3.

Comme l'illustre le graphique suivant, un nombre important d'organismes ont reçu moins de 30 000 \$ (29 %) en soutien financier en appui à la mission globale. La proportion d'organismes qui ont reçu moins de 60 000 \$ s'est élevée à 56 %.

Graphique 1
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Ensemble du Québec



Parmi les 174 organismes ayant reçu un financement de plus de 300 000 \$, cinq organismes ont reçu plus d'un million de dollars.

11. Le soutien financier versé aux organismes du secteur du loisir et du sport par les unités régionales de loisir et de sport (URLS) n'est pas pris en compte, puisque ces dernières ne sont pas considérées comme étant des organismes gouvernementaux.

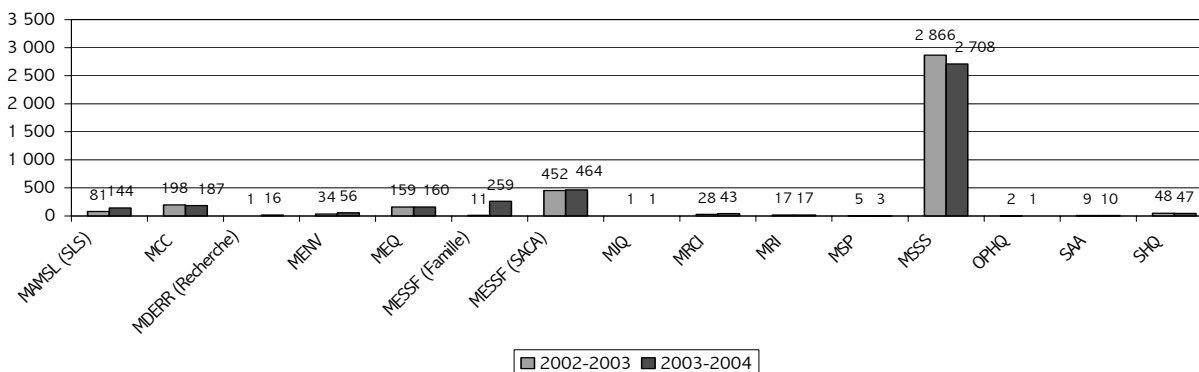


On constate que le nombre d'organismes a augmenté de 5,1 %. La politique gouvernementale sur l'action communautaire prévoyait la prépondérance du soutien financier en appui à la mission globale sur les autres modes de soutien financier. L'évolution de 14,1 % du soutien financier en appui à la mission globale porte la proportion de l'enveloppe à 55 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires. Cette proportion était de 53 % en 2002-2003 et est en évolution depuis 2000-2001. La moyenne et la médiane du soutien financier ont également progressé respectivement de 8,6 % et de 10,7 %.

On retrouve une concentration d'organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est important de noter que ce ministère soutient les organismes communautaires locaux et régionaux par l'entremise des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux qui interviennent dans chacune des régions du Québec.

Ce ministère a soutenu financièrement, dans l'ensemble du Québec, 2 708 organismes communautaires, soit 66 % de tous les organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier en appui à la mission globale, et il leur a consacré plus de 254 millions de dollars (79 %). Cela s'explique par différents éléments, dont les multiples champs d'action de ce ministère (santé physique, santé mentale, déficience physique et intellectuelle, jeunes, femmes, etc.) et le Programme de soutien aux organismes communautaires, qui existe depuis plus de trente ans.

Graphique 2
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme
gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Ensemble du Québec



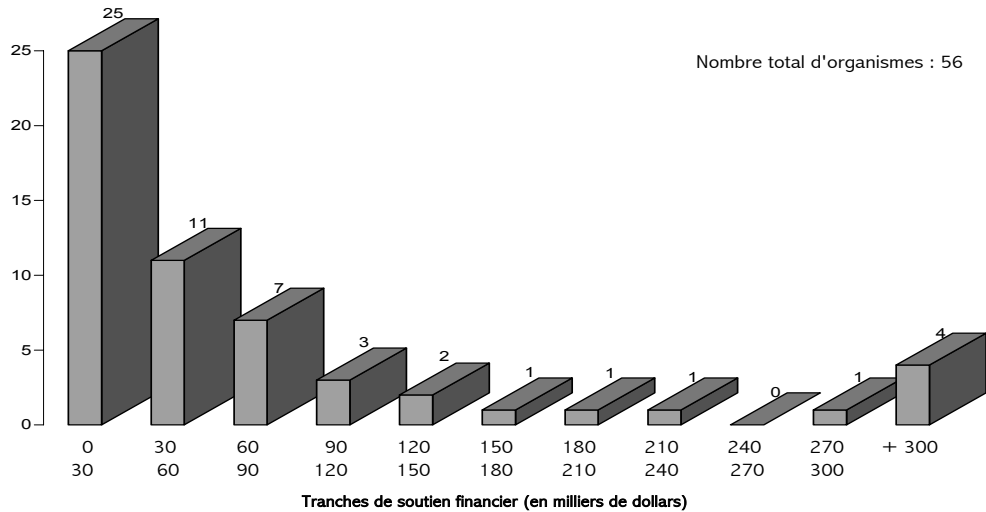
La région du Nord-du-Québec

La région comptait, en 2003-2004, 56 organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale, et ces derniers représentaient 1,4 % de tous les organismes communautaires québécois soutenus. Avec une population de 39 234 habitantes et habitants en 2004, la population régionale représentait 0,5 % de la population québécoise.

Le graphique suivant montre qu'une majorité d'organismes communautaires ont reçu un soutien financier en appui à la mission globale de moins de 60 000 \$ (64 %). Cette tendance est la même que celle observée pour l'ensemble du Québec, où 56 % des organismes communautaires ont reçu moins de 60 000 \$.



Graphique 3
Répartition du nombre d'organismes
par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004
Nord-du-Québec



Les organismes communautaires de la région se sont partagé une enveloppe de plus de 4,2 millions de dollars, ce qui représentait 1,3 % de l'enveloppe consacrée au soutien financier en appui à la mission globale par le gouvernement du Québec pour cet exercice. Cinq ministères ou organismes gouvernementaux sont intervenus selon ce mode de soutien financier auprès d'organismes communautaires de la région. Pour cette région, la moyenne du soutien financier en appui à la mission globale se situait à 76 296 \$, alors que la médiane était de 36 250 \$. La moyenne comme la médiane du soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec étaient inférieures à celles de l'ensemble du Québec.

Graphique 4
Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou
organisme gouvernemental, en appui à la mission globale
en 2002-2003 et 2003-2004
Nord-du-Québec

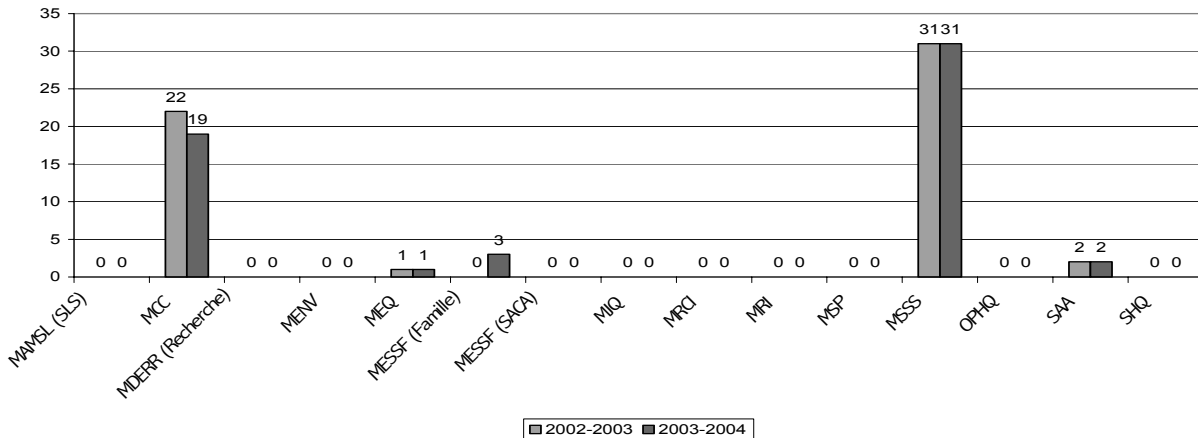




Tableau 2
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé
versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004

	Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	55	56	3 917	4 116
Proportion (%)	1,4	1,4	100,0	100,0
Soutien financier total	3 529 140 \$	4 272 602 \$	283 049 557 \$	323 077 630 \$
Proportion (%)	1,2	1,3	100,0	100,0
Moyenne	64 166 \$	76 296 \$	72 262 \$	78 493 \$
Médiane	28 786 \$	36 250 \$	48 089 \$	53 251 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a soutenu 31 organismes communautaires de la région selon ce mode, avec une enveloppe de près de 3,7 millions de dollars. En deuxième lieu, c'est le ministère de la Culture et des Communications qui a soutenu le plus d'organismes communautaires, soit 19, avec un soutien financier de 259 000 \$. De plus, aucun organisme en défense collective des droits n'a été soutenu.

Pour plus d'information sur la répartition des organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale par mission ministérielle, consultez les annexes II et III. Pour plus d'information sur les organismes communautaires qui agissent en défense collective des droits, veuillez vous référer à l'annexe IV.

2.1.2 Le rayonnement des organismes communautaires

Le soutien financier versé aux organismes communautaires varie en fonction de leur rayonnement. Le rayonnement peut être local, c'est-à-dire que les activités de l'organisme couvrent une municipalité, une municipalité régionale de comté dans un territoire rural ou encore un quartier d'une grande ville. Il peut également être régional si les activités couvrent une région administrative, ou suprarégional si elles couvrent plus d'une région. Finalement, il peut être national, si les activités couvrent l'ensemble du Québec.

Les données présentées comprennent l'ensemble des organismes communautaires soutenus, et l'information sur le rayonnement provient des ministères et des organismes gouvernementaux et non des organismes eux-mêmes.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, dans l'ensemble du Québec, on trouvait une majorité d'organismes à rayonnement local. Ces derniers représentaient 69,0 % des organismes soutenus par l'appareil gouvernemental. Les organismes à rayonnement régional constituaient 21,9 % des organismes communautaires soutenus, ceux à rayonnement suprarégional comptaient pour à peine 0,8 % et les organismes nationaux en représentaient 8,3 %.

Au regard du soutien financier, les organismes locaux ont touché 65,0 % du soutien versé en appui à la mission globale. Les organismes à rayonnement régional ont reçu 25,7 % des sommes versées, alors que ceux à rayonnement suprarégional se sont vu accorder 1,6 % des subventions. Finalement, les organismes nationaux ont reçu 7,7 % du soutien financier.

La différence considérable entre les moyennes et les médianes dénote un écart assez important entre les données. Lorsque l'on observe de tels écarts, la médiane est considérée comme un meilleur indicateur de la tendance du groupe parce qu'elle



est moins influencée par les valeurs extrêmes. Ainsi, si on considère les médianes, le soutien financier a varié proportionnellement en fonction du rayonnement, sauf pour les organismes suprarégionaux, qui ont reçu un soutien financier presque deux fois plus élevé que les organismes régionaux et nationaux.

Le tableau suivant présente les données sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, en fonction du rayonnement des organismes.

Tableau 3
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	2 821	69,0	210 135 256 \$	65,0	74 490 \$	49 214 \$
Régional	896	21,9	82 960 762 \$	25,7	92 590 \$	58 620 \$
Suprarégional	32	0,8	5 094 501 \$	1,6	159 203 \$	118 946 \$
National	338	8,3	24 887 110 \$	7,7	73 631 \$	62 763 \$
TOTAL	4 087	100,0	323 077 630 \$	100,0	79 050 \$	53 553 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

La région du Nord-du-Québec

En 2003-2004, dans la région du Nord-du-Québec, on ne trouvait que des organismes locaux et régionaux. Ils étaient présents dans une proportion de 78,6 % pour les organismes locaux et de 21,4 % pour les organismes régionaux.

Les organismes locaux ont reçu 46,2 % du soutien financier, alors que les organismes régionaux ont touché 53,8 %. On constate un écart important entre les moyennes et les médianes du soutien versé aux organismes locaux et régionaux. On observera donc la médiane seulement. Ainsi, On peut considérer que la médiane du soutien financier des organismes régionaux a été significativement plus élevée que celle des organismes locaux. Le soutien financier médian qui leur a été versé était de 25 000 \$, comparativement à 113 754 \$ pour les organismes régionaux. Les organismes locaux de cette région étaient par ailleurs moins bien soutenus que ceux de l'ensemble du Québec, puisqu'ils ont reçu un soutien médian de 25 000 \$, comparativement à 49 214 \$ dans l'ensemble du Québec. En outre, le soutien financier des organismes régionaux était plus élevé qu'ailleurs au Québec; en effet, ils ont reçu un soutien financier médian de 113 754 \$, comparativement à 58 620 \$.



Tableau 4
Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane
du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004
Nord-du-Québec

	Nombre d'organismes	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	44	78,6	1 974 423 \$	46,2	44 873 \$	25 000 \$
Régional	12	21,4	2 298 179 \$	53,8	191 515 \$	113 754 \$
Suprarégional	-	-	-	-	-	-
National	-	-	-	-	-	-
TOTAL	56	100,0	4 272 602 \$	100,0	76 296 \$	36 250 \$

Note : Le total du nombre d'organismes diffère du total présenté dans les tableaux précédents puisque 29 organismes soutenus par deux ministères sont comptabilisés une seule fois.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

2.1.3 Les regroupements d'organismes communautaires

Les regroupements d'organismes communautaires sont composés d'organismes communautaires et parfois d'individus; ils travaillent à la concertation et à la mobilisation d'organismes d'un secteur d'activité ou d'un territoire donné. Ils sont majoritairement soutenus par le mode de soutien financier en appui à la mission globale. Généralement, ils offrent davantage de services à leurs membres qu'ils n'interviennent directement auprès de la population. Ils ont pour missions la représentation, la concertation des membres, la recherche sur la problématique, la formation, l'information et la sensibilisation du public. Ils contribuent au développement de l'expertise dans leurs domaines ainsi qu'à la cohésion de leurs membres et, plus largement, du milieu communautaire.

Les regroupements sont issus d'une volonté de leurs membres de se doter d'un organisme de représentation de leurs intérêts. Ils peuvent se créer sur différentes bases territoriales : locale, régionale ou nationale. Les regroupements peuvent être sectoriels, c'est-à-dire qu'ils regroupent des organismes communautaires issus du même secteur d'activité, ou encore multisectoriels. Généralement, les regroupements multisectoriels sont locaux ou régionaux, alors que les regroupements sectoriels sont plus souvent nationaux.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Le gouvernement du Québec, en 2003-2004, soutenait 270 regroupements d'organismes communautaires et leur consacrait une enveloppe de 20,8 millions de dollars. Quelque 13,4 % du soutien financier a été attribué aux regroupements locaux, 30,4 % était destiné à des regroupements régionaux, et 56,2 % a été consacré aux regroupements nationaux. Alors que 48 de ces regroupements intervenaient sur une base locale (majoritairement des corporations de développement communautaire), 108 agissaient sur une base régionale (surtout en santé et en services sociaux, en défense collective des droits, mais également dans les secteurs de l'habitation et de l'environnement). Finalement, 114 de ces regroupements agissaient sur une base nationale dans plusieurs secteurs d'activité (santé et services sociaux, défense collective des droits, organismes communautaires d'éducation à la coopération, logement, etc.).



Tableau 5
Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires
selon le rayonnement en 2003-2004
Ensemble du Québec

	Nombre de regroupements	%	Soutien financier mission globale	%	Moyenne	Médiane
Local	48	17,8	2 785 668 \$	13,4	58 035 \$	60 000 \$
Régional	108	40,0	6 318 601 \$	30,4	58 506 \$	58 299 \$
National	114	42,2	11 665 661 \$	56,2	102 330 \$	95 815 \$
TOTAL	270	100,0	20 769 930 \$	100,0	76 926 \$	65 173 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

La moyenne du soutien financier versé aux regroupements en 2003-2004, qui était de 76 926 \$, était légèrement inférieure à la moyenne du soutien financier versé en appui à la mission globale à l'ensemble des organismes communautaires, qui était de 78 493 \$. Pour ce qui est de la médiane, elle était légèrement plus élevée pour les regroupements, à 65 173 \$, que pour l'ensemble des organismes, pour lesquels elle se situait à 53 251 \$. L'importance du soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires varie en proportion de leur envergure. Ainsi, les regroupements locaux et régionaux ont touché un soutien financier moyen de 58 035 \$ et de 58 506 \$, alors que, pour les regroupements nationaux, le soutien financier moyen se situait à 102 330 \$.

La région du Nord-du-Québec

En 2003-2004, le Nord-du-Québec comptait un seul regroupement d'organismes communautaires. Ce regroupement avait un rayonnement régional et intervenait dans le secteur de la santé et des services sociaux. Il a touché un soutien financier de 62 729 \$.

2.1.4 Les organismes communautaires en milieu rural

En 2001, 24,5 % population du Québec résidait dans les collectivités à caractère rural. De façon générale, le territoire rural est défini comme celui de toutes les municipalités, les communautés amérindiennes et les territoires non organisés situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines de recensement au Québec établies par Statistique Canada.

Les organismes communautaires, dans une région donnée, étaient-ils surtout situés dans les zones les plus urbanisées du territoire ou choisissaient-ils également de s'établir en milieu rural? Selon les données du *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*¹², certains ministères soutiennent, de façon plus significative, des organismes communautaires situés à l'extérieur des centres urbains. Il s'agit du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec et mission Famille) et du ministère de l'Éducation. Pour plus d'information sur la répartition du nombre d'organismes communautaires et du soutien financier en milieu rural, tant pour l'exercice 2002-2003 que pour l'exercice 2003-2004, référez-vous aux annexes V, VI, VII et VIII. À noter que ces données ne prennent pas en considération le soutien financier versé par les unités régionales de loisir et de sport.

12. C'est à partir des adresses municipales des organismes communautaires que leur localisation a été établie.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, parmi les 4 116 organismes communautaires qui recevaient du soutien financier en appui à la mission globale, 1 120 étaient situés en milieu rural; cela représentait 27,2 % des organismes communautaires soutenus par ce mode de soutien financier. Ces organismes communautaires se partageaient une enveloppe de plus de 65,8 millions de dollars, ce qui représentait un peu plus de 20,0 % de tout le soutien financier en appui à la mission globale.

Bien que la proportion du nombre d'organismes ait été supérieure à la proportion de la population en milieu rural, la proportion du soutien financier était légèrement inférieure.

La région du Nord-du-Québec

La région du Nord-du-Québec n'est pas assujettie à la Politique de la ruralité mais à la Politique de développement du Nord-du-Québec. Étant donné que notre objectif était de tenir compte de la dispersion de la population sur le territoire, on a considéré cette région comme étant entièrement rurale.

Tableau 6
Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale
de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004

	Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Tous les organismes communautaires	76 296 \$	36 250 \$	78 493 \$	53 251 \$
Organismes communautaires en milieu rural seulement	76 296 \$	36 250 \$	58 761 \$	40 361 \$
Organismes communautaires en milieu urbain seulement	-	-	85 870 \$	56 460 \$
Différence rural-urbain	-	-	(27 109 \$)	(16 099 \$)

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

2.2 Les ententes de service

Selon la politique gouvernementale, « l'entente de service est un contrat de collaboration qui traduit avec précision les engagements des parties. L'entente comprend, en règle générale, une description explicite et complexe des services que l'organisme est appelé à offrir, [...] ¹³ ». Contrairement au mode de soutien financier en appui à la mission globale, qui lie la mission d'un organisme communautaire à une seule mission ministérielle, le mode de soutien financier par entente de service n'est pas réservé uniquement aux organismes communautaires dont la mission est rattachée à ce ministère.

13. QUÉBEC, SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001, p. 33.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

En 2003-2004, à l'échelle du Québec, un peu plus de 214,7 millions de dollars ont été versés selon le mode de soutien financier par ententes de service à 1 652 organismes communautaires. Ce mode de soutien financier représentait 37 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. C'est le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Emploi-Québec) qui a versé le soutien financier le plus important selon ce mode, soit plus de 133 millions de dollars, ce qui représentait 62 % de tout le soutien financier octroyé selon ce mode. Plus de 380 organismes communautaires se sont partagé cette enveloppe. Le soutien financier moyen versé par ce ministère a été de 346 759 \$, comparativement à 129 999 \$ pour tous les ministères confondus. La médiane se situait cependant à 37 302 \$. La progression de l'enveloppe entre 2002-2003 et 2003-2004 a été de 3,7 %.

Pour ce qui est du nombre d'organismes communautaires soutenus par ce type de soutien financier en 2003-2004, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui en a soutenu le plus, c'est-à-dire 886 organismes pour une enveloppe d'un peu plus de 48 millions de dollars. Pour ce ministère, le soutien financier moyen était de 54 238 \$. À l'échelle du Québec, le ministère de la Sécurité publique a également eu recours à ce mode de soutien financier de façon importante. Ainsi, 107 organismes communautaires se sont partagé près de 13,5 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 126 154 \$. Il est important de noter que la médiane se situait à 26 776 \$. Le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (Secrétariat au loisir et au sport) a soutenu, pour sa part, 102 organismes communautaires, qui se sont partagé près de 3 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 27 976 \$.

La région du Nord-du-Québec

Dans la région du Nord-du-Québec, huit organismes communautaires ont reçu en 2003-2004 un soutien financier par entente de service et ils se sont partagé une enveloppe de près de 1,2 million de dollars, ce qui constituait 0,5 % du nombre d'organismes soutenus et 0,6 % de l'enveloppe nationale consacrée aux ententes de service. Cinq ministères ou organismes gouvernementaux sont intervenus selon ce mode.

C'est Emploi-Québec qui a soutenu le plus grand nombre d'organismes communautaires par des ententes de service, soit quatre, avec un soutien financier de 605 407 \$.

Tableau 7
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004

	Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	10	8	1 685	1 652
Proportion (%)	0,6	0,5	100,0	100,0
Soutien financier total	1 222 231 \$	1 192 941 \$	206 193 590 \$	214 758 344 \$
Proportion (%)	0,6	0,6	100,0	100,0
Moyenne	122 223 \$	149 118 \$	122 370 \$	129 999 \$
Médiane	65 415 \$	75 302 \$	40 685 \$	37 302 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Pour plus d'information sur le nombre d'organismes communautaires soutenus et le soutien versé selon le mode de soutien par entente de service, consultez les annexes IX et X.



2.3 Les projets ponctuels

Le mode de soutien financier pour des projets ponctuels vise à soutenir des activités particulières à caractère ponctuel (recherche, formation, colloque, etc.). De plus, c'est souvent par l'entremise de projets que les approches novatrices, qui constituent l'une des forces du milieu communautaire, sont conçues. Chaque ministère ou organisme gouvernemental conserve la responsabilité de définir les modalités et les critères d'accès à ce type de soutien financier.

Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Pendant l'exercice 2003-2004, 1 459 organismes communautaires ont touché un soutien financier pour la réalisation d'un projet ponctuel. Ces organismes se sont partagé un peu plus de 49 millions de dollars¹⁴. Ce mode de soutien financier a représenté 8 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec.

À l'échelle du Québec, le portrait du soutien financier pour des projets ponctuels est très éclaté. Les aspects importants sont présentés dans le tableau suivant. Pour plus de détails, consultez les annexes XI et XII.

Tableau 8
Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels
selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004
Ensemble du Québec

Ministère/organisme	Nombre d'organismes	Soutien financier	Moyenne du soutien financier versé
MSSS	571	14 101 934 \$	24 697 \$
MRCI	164	2 246 872 \$	13 700 \$
MAMSL (SLS)	163	9 054 778 \$	55 551 \$
MESSF (Emploi-Québec)	90	4 149 847 \$	46 109 \$
MENV	74	3 220 103 \$	43 515 \$
SA	68	1 101 000 \$	16 191 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

La région du Nord-du-Québec

En 2003-2004, neuf organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec ont touché un soutien financier pour des projets ponctuels. Ces organismes communautaires se sont partagé près de 4,2 millions de dollars, pour un soutien financier moyen de 461 787 \$ et médian de 14 000 \$. Le soutien financier versé selon ce mode a représenté 8,5 % de l'ensemble du soutien financier gouvernemental. Quatre ministères ou organismes gouvernementaux sont intervenus selon ce mode.

Dans cette région, c'est le Secrétariat aux affaires autochtones qui a soutenu le plus d'organismes communautaires pour des projets ponctuels, soit quatre, avec un soutien financier de 4,0 millions de dollars, ce qui correspond à un soutien moyen de 1,0 million de dollars.

14. À noter que ces données n'incluent pas les subventions salariales versées par Emploi-Québec ni les subventions versées en vertu du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, puisque celles-ci sont destinées à des individus.



Tableau 9
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004

	Nord-du-Québec		Ensemble du Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	11	9	1 804	1 459
Proportion (%)	0,6	0,6	100,0	100,0
Soutien financier total	141 175 \$	4 156 087 \$	39 994 643 \$	49 052 815 \$
Proportion (%)	0,4	8,5	100,0	100,0
Moyenne	12 834 \$	461 787 \$	22 170 \$	33 621 \$
Médiane	15 000 \$	14 000 \$	9 963 \$	12 800 \$

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

**La répartition du soutien financier par
territoire équivalent à une municipalité
régionale de comté**



3 La répartition du soutien financier par territoire équivalent à une municipalité régionale de comté

S'il est intéressant d'avoir accès à des données régionalisées sur le soutien financier versé par le gouvernement du Québec, il peut aussi être intéressant d'avoir un regard sur les territoires qui composent cette région. Ainsi, la section suivante présente l'information relative au soutien financier gouvernemental versé et au nombre d'organismes communautaires soutenus par territoire équivalent à une municipalité régionale de comté (MRC). Étant donné que le mode de soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires vise précisément à soutenir les initiatives de la communauté, on a choisi de présenter uniquement ce mode de soutien financier dans cette section.

À noter que la région du Nord-du-Québec n'est pas divisée en municipalités régionales de comté mais bien en territoires équivalents à une MRC. En 2003-2004, la Jamésie était celui qui comptait le plus d'organismes communautaires soutenus financièrement en appui à la mission globale, soit 34 (60,7 % des organismes communautaires qui recevaient ce type de soutien financier dans la région). Ces organismes se sont partagé une enveloppe de 2,1 millions de dollars (49,5 % du soutien financier gouvernemental versé dans la région). Le poids relatif du soutien financier était inférieur au poids relatif de la population de ce territoire au sein de la population régionale, qui se situait à 74,3 % en 2004. Pour ce territoire, le soutien financier moyen se situait à 62 262 \$. Ce territoire comptait un regroupement régional, qui a reçu un soutien financier de 62 729 \$. Pour plus d'information sur les regroupements, veuillez vous référer à l'annexe XIII.

Tableau 10
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Jamésie

	Jamésie		Nord-du-Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	33	34	55	56
Proportion (%)	60,0	60,7	100,0	100,0
Soutien financier	1 573 705 \$	2 116 923 \$	3 529 140 \$	4 272 602 \$
Proportion (%)	44,6	49,5	100,0	100,0
Moyenne	47 688 \$	62 262 \$	64 166 \$	76 296 \$
Médiane	32 000 \$	39 230 \$	28 786 \$	36 250 \$
Nombre de regroupements	1	1	1	1

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003 et 2003-2004.*

En 2003-2004, le territoire de Kativik comptait pour sa part 22 organismes communautaires (39,3 %), qui se sont partagé près de 2,2 millions de dollars en soutien financier en appui à la mission globale (50,5 %). Le poids relatif du soutien financier versé dans ce territoire était supérieur au poids relatif de sa population au sein de la population régionale, qui était de 25,7 % en 2004. Pour ce territoire, le soutien financier moyen a été de 97 985 \$. Ce territoire ne comptait aucun regroupement d'organismes.



Tableau 11
Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004
Kativik

	Kativik		Nord-du-Québec	
	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004
Nombre d'organismes communautaires	22	22	55	56
Proportion (%)	40,0	39,3	100,0	100,0
Soutien financier	1 955 435 \$	2 155 679 \$	3 529 140 \$	4 272 602 \$
Proportion (%)	55,4	50,5	100,0	100,0
Moyenne	88 883 \$	97 985 \$	64 166 \$	76 296 \$
Médiane	10 000 \$	10 000 \$	28 786 \$	36 250 \$
Nombre de regroupements	-	-	1	1

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2002-2003 et 2003-2004.

Les autres bailleurs de fonds



4 Les autres bailleurs de fonds

Tant la politique gouvernementale sur l'action communautaire que le plan d'action gouvernemental insistent sur l'importance pour les organismes communautaires de diversifier leurs sources de financement. Les organismes communautaires sont donc encouragés à solliciter l'aide d'autres bailleurs de fonds afin de répondre à leurs besoins financiers. Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* confié au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec le mandat de rencontrer les bailleurs de fonds de la communauté afin de les mobiliser dans le soutien financier aux organismes communautaires et d'évaluer les possibilités de partenariat.

Ce document traite largement du soutien financier versé par le gouvernement du Québec aux organismes communautaires. Or, ceux-ci tirent leurs revenus de plusieurs sources : des autres ordres de gouvernement, de dons privés, de la philanthropie ainsi que de diverses activités d'autofinancement. Les sommes recueillies à la suite d'efforts constants et grâce à des moyens souvent ingénieux permettent aux organismes communautaires de remplir leur mission auprès des populations à qui ils offrent des services.

Des recherches préliminaires ont permis d'observer que le gouvernement du Québec est le principal bailleur de fonds des organismes communautaires et qu'il contribue en moyenne à 56 % de leur budget annuel. Cette donnée peut varier sensiblement selon les secteurs et le stade de développement des organismes communautaires.

Malgré l'importance du soutien versé par le gouvernement du Québec, les organismes communautaires doivent chercher du financement auprès d'autres bailleurs de fonds. Selon les mêmes analyses, les organismes communautaires tirent 37 % de leurs revenus de dons privés, de dons de fondations ou de communautés religieuses, ou d'activités d'autofinancement. Les autres revenus (7 %) proviendraient des autres ordres de gouvernement, soit les municipalités ou le gouvernement fédéral.

Faute de données quantitatives sur les autres sources de soutien financier des organismes communautaires, la présente section traitera des fondations publiques, incluant le réseau de Centraide, des fondations privées et des œuvres de bienfaisance.

4.1 La philanthropie

Il existe au Québec un nombre important de fondations publiques, de fondations privées et d'œuvres de bienfaisance. Plusieurs d'entre elles offrent du soutien financier à des organismes communautaires. Au cours des années 2002 et 2003, un organisme s'est intéressé à ces donateurs. Dans un premier temps, le Comité des femmes du Haut-Anjou s'est intéressé aux fondations privées¹⁵ et, par la suite, il s'est intéressé aux fondations publiques¹⁶. Les données présentées dans cette section reprennent d'ailleurs les résultats de ces études.

Avant d'aller plus loin dans la présentation des données, voici les définitions que l'Agence du revenu du Canada¹⁷ donne des termes utilisés :

- Une fondation publique est « un organisme qui fait des dons à des donataires reconnus de plus de 50 % de ses revenus, dont moins de 50 % de ses administrateurs sont des personnes liées et moins de 50 % de ses revenus proviennent d'une même source ». Parmi les fondations publiques les mieux connues au Québec, mentionnons le réseau de Centraide ainsi que la Fondation Berthiaume-Du Tremblay.
- Une fondation privée est « un organisme enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et qui est constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance; il s'agit d'une société ou d'une fiducie, il n'est ni une œuvre de

15. COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

16. *Id.*, *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

17. L'Agence des douanes et du revenu du Canada agit, depuis le 12 décembre 2003, sous le nom de l'Agence du revenu du Canada.



bienfaisance ni une fondation publique, plus de la moitié des administrateurs sont des personnes liées ou ont, entre eux, un lien de dépendance et plus de 50 % de son financement provient d'une seule personne ou d'un groupe de personnes ayant entre elles un lien de dépendance ». Il s'agit souvent de fondations familiales ou rattachées directement à une organisation.

- Une œuvre de bienfaisance est « un organisme constitué en société ou en fiducie, qui mène lui-même ses activités, moins de 50 % de ses administrateurs sont des personnes liées et au moins 50 % des fonds qu'il reçoit proviennent de donateurs qui ne sont pas des personnes liées ».
- Un don est « un transfert volontaire d'argent ou d'un bien pour lequel le donateur ne reçoit pas de bénéfices en retour ».

Dans un premier temps, un bref portrait de la situation des dons versés par les fondations au Québec sera tracé. Contrairement au soutien financier gouvernemental, les dons sont très concentrés dans les régions urbaines et surtout dans le Grand Montréal. Par la suite, les données relatives à la région seront présentées. Pour plus de détails, consultez l'annexe XIV.

4.1.1 Les fondations publiques

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 446 fondations publiques qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 158 avaient effectué des dons à des organismes communautaires. Ces dons s'élevaient à 60,8 millions de dollars, et 1 928 organismes communautaires avaient touché un don moyen de 31 577 \$¹⁸. Parmi les fondations publiques les mieux connues, on trouve Centraide¹⁹. Pour l'année 2000, c'est plus de 50 % des dons versés par les fondations publiques qui ont été versés par Centraide, soit 33,5 millions de dollars.

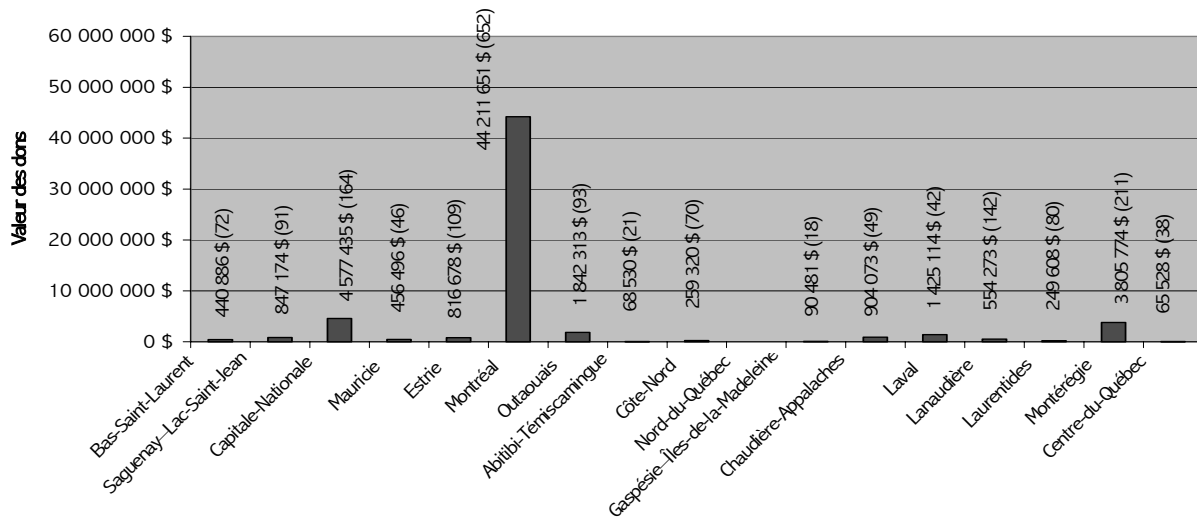
Malgré la présence de Centraide dans toutes les régions du Québec, les dons des fondations publiques se sont surtout concentrés dans la région de Montréal. Comme le graphique suivant l'illustre, cette région a reçu 73 % de la valeur des dons. Si on considère en plus les régions de la banlieue de Montréal (10 %), c'est plus de 83 % de la valeur des dons des fondations publiques qui a été versée dans la grande région de Montréal. Cela s'explique notamment par le fait qu'un grand nombre de fondations sont situées dans la région métropolitaine. Ainsi, 45 % des fondations publiques (71 fondations) se trouvent à Montréal, alors que la banlieue de Montréal (régions de Laval et de la Montérégie) en compte 34 (22 %). De plus, la valeur moyenne des dons effectués à Montréal a été plus importante que la valeur des dons effectués à l'extérieur de la région métropolitaine. En 2000, le don moyen à Montréal a été de 67 809 \$ alors qu'ailleurs, il n'a été que de 13 064 \$.

Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le nombre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

18. La définition d'un organisme communautaire peut différer légèrement de celle convenue dans le cadre de travaux de mise en œuvre de la politique gouvernementale sur l'action communautaire. À noter également que les organismes communautaires qui reçoivent des dons de fondations doivent être enregistrés à titre d'organismes de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada.

19. Pour l'année 2000, dix organisations régionales de Centraide ont été considérées comme des fondations publiques, alors que huit autres étaient désignées comme des œuvres de bienfaisance. Ces dernières ont versé un peu plus de 3 millions de dollars, qui sont considérés dans les sommes versées par des œuvres de bienfaisance, à la section 4.1.3.

Graphique 5
Répartition de la valeur des dons des fondations publiques
par région administrative en 2000



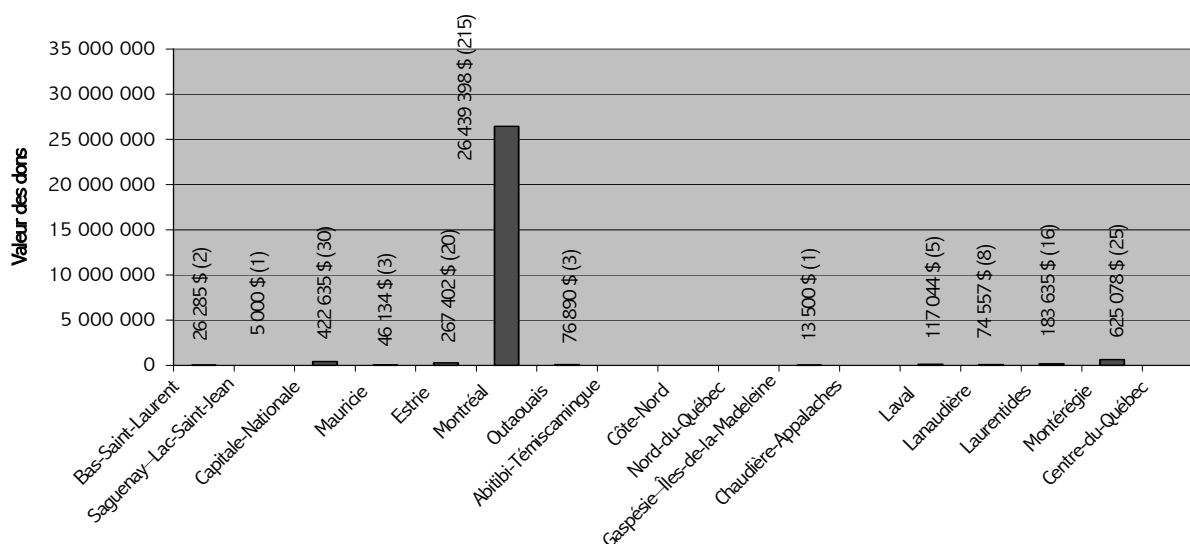
Les fondations publiques n'ont effectué aucun don à des organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec.

4.1.2 Les fondations privées

Pour l'année 2000, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a recensé 382 fondations privées qui agissaient dans le secteur communautaire au Québec, dont 92 avaient fait des dons à des organismes communautaires. Ces fondations ont redistribué un peu plus de 28,2 millions de dollars à des organismes communautaires durant l'année de référence. Elles ont donné à 329 organismes communautaires une somme moyenne de 86 011 \$. La concentration des dons des fondations privées dans la région montréalaise est encore plus éloquent que pour les fondations publiques. Les organismes communautaires de cette région ont reçu plus de 96 % de la valeur des dons effectués. À elle seule, la région de Montréal a reçu 93 % de la valeur des dons.

Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes communautaires qui ont touché des dons.

Graphique 6
Répartition de la valeur des dons des fondations privées
par région administrative en 2000



Aucun don n'a été fait aux organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec par les fondations privées.

4.1.3 Les œuvres de bienfaisance

Bien que ce phénomène soit un peu moins connu, il arrive que des œuvres de bienfaisance accordent des dons à d'autres œuvres de bienfaisance. Cela a été le cas, pour l'année 2000, de huit organisations régionales de Centraide²⁰. Sur les 501 œuvres de bienfaisance qui agissaient alors dans le secteur communautaire, près de 400 ont effectué des dons à des organismes communautaires. Elles ont versé un peu plus de 8 millions de dollars durant l'année 2000. Elles ont donné à 1 050 organismes une somme moyenne de 7 657 \$.

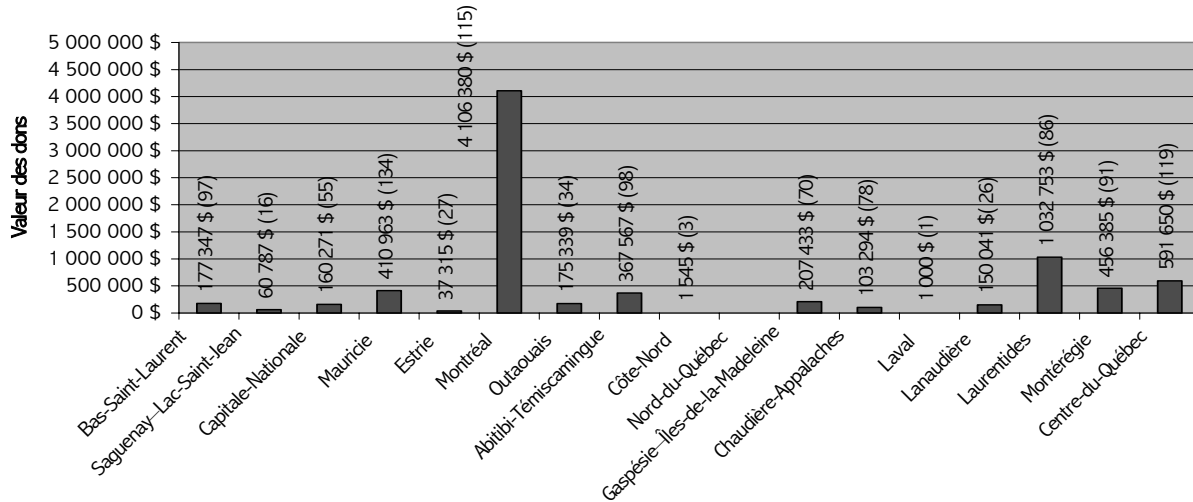
La concentration des dons à Montréal et dans sa région a été moins marquée pour les dons effectués par les œuvres de bienfaisance : la proportion des dons effectués à Montréal a été de 51 %, et de 71 % pour la région métropolitaine. Le don moyen a été toutefois significativement plus élevé à Montréal, puisqu'il y a été de 35 708 \$.

Le graphique suivant illustre la valeur des dons pour chacune des régions administratives. Le chiffre entre parenthèses représente le nombre d'organismes qui ont été soutenus.

20. Portage-Taché (qui couvre une partie du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches), Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Sud-Ouest (qui couvre une partie de la Montérégie) et Centre-du-Québec.



Graphique 7
Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance
par région administrative en 2000



Les œuvres de bienfaisance n'ont effectué aucun don à des organismes communautaires de la région du Nord-du-Québec.

Les autres considérations et constats



5 Les autres considérations et constats

La lecture des données exposées dans les sections précédentes permet de faire divers constats sur la réalité du milieu communautaire. La présente section tente de mettre en relief ces observations afin de procurer à la lectrice et au lecteur une meilleure connaissance de ce milieu.

Les sommes consacrées au milieu communautaire constituent un investissement à la fois pour le gouvernement du Québec et pour les autres bailleurs de fonds. Cet investissement a des retombées dans plusieurs sphères de la société québécoise, notamment au regard de la prise en charge par les communautés des problématiques qui les touchent, par le soutien à l'implication de nombreuses personnes à la vie démocratique et à l'engagement bénévole ainsi que par la mise en place d'activités innovatrices qui répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens et qui contribuent au développement social du Québec. Les organismes communautaires procurent du travail à bon nombre de personnes. Une proportion de 80 % des personnes qui travaillent au sein des organismes communautaires sont des femmes²¹. Les sommes investies pour soutenir le milieu communautaire retournent dans l'économie de toutes les régions du Québec, et même dans les plus petits milieux.

Les organismes communautaires soutenus, le soutien financier et la population

La population de la région du Nord-du-Québec représente 0,5 % de la population québécoise. La proportion d'organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec dans cette région, par rapport à l'ensemble des organismes soutenus au Québec, est de 1,3 %. En ce qui a trait à la proportion du financement gouvernemental que se partagent les organismes du Nord-du-Québec, elle est de 1,6 % du total des sommes versées pour les trois modes de soutien financier et de 1,3 % pour ce qui est du soutien financier versé en appui à la mission globale. Par ailleurs, il convient de noter que la moyenne de soutien en appui à la mission globale est de 76 296 \$ dans le Nord-du-Québec alors qu'elle est de 78 493 \$ pour l'ensemble du Québec. Cela montre donc que les organismes du Nord-du-Québec sont légèrement moins bien soutenus qu'ailleurs au Québec, même en présence d'une proportion d'organismes et d'une proportion du soutien financier toutes deux supérieures au poids relatif de la population de la région.

Pour connaître la situation pour chacune des régions, consultez les annexes XV et XVI.

L'importance économique des organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec

En plus de leur importance, démontrée par de nombreux arguments sociaux, tant sur le plan du développement social que sur celui des services directs à la population, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, les organismes communautaires génèrent aussi une activité économique appréciable.

21. CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires*, Montréal, Centre de formation populaire et Relais-femmes, octobre 2005.



Un coup d'œil sur l'ensemble du Québec

Selon les analyses faites à partir des données financières des organismes ayant présenté des demandes de soutien financier depuis 1999-2000 au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²², le soutien financier en appui à la mission globale provenant du gouvernement du Québec représente 56 % du budget total des organismes communautaires. Sachant que, pour 2003-2004, le soutien financier en appui à la mission globale était de plus de 323 millions de dollars, on peut extrapoler leur budget total à 576 millions de dollars. De plus, une proportion relativement importante d'organismes communautaires reçoit uniquement un soutien financier pour des ententes de service. Le soutien financier pour des projets ponctuels s'ajoute aussi aux deux autres modes. Étant donné que l'information sur l'importance de ces sommes dans le budget des organismes communautaires n'était pas disponible et afin de ne pas en surévaluer l'importance, ces sommes n'ont pas été extrapolées. Ainsi, on peut évaluer de manière prudente l'importance économique des organismes communautaires qui ont reçu du soutien financier du gouvernement du Québec à plus de 840 millions de dollars en 2003-2004.

Par ailleurs, selon les analyses du Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec²³, 62 % du budget des organismes communautaires est consacré aux dépenses salariales (incluant les avantages sociaux), alors que 38 % de leur budget est consacré aux frais généraux. À partir des renseignements relatifs au budget des organismes communautaires et de ces observations, on peut évaluer, pour l'ensemble du Québec, que la masse salariale dans les organismes communautaires est de plus de 521 millions de dollars. Ces salaires sont réinvestis dans chacune des économies locales par les salariées et salariés du secteur communautaire. De plus, une portion importante des frais généraux est retournée, par des achats de produits et de services, dans l'économie locale.

Selon une étude publiée en septembre 2003 par la Table nationale des corporations de développement communautaire²⁴, le salaire horaire moyen est de 13,03 \$. Selon la même étude, la semaine typique compte 34 heures, et les emplois sont occupés sur une période de 52 semaines. Ces paramètres permettent donc d'établir que le salaire annuel moyen est de 23 037 \$. Afin de tenir compte des avantages sociaux, on majore de 10 % le salaire annuel, ce qui le porte à 25 340 \$. Compte tenu de l'évaluation qu'on peut faire de la masse salariale, cela représenterait 20 570 emplois à temps plein pour l'ensemble du Québec.

Puisque ces données ne concernent que les organismes communautaires qui reçoivent du soutien financier du gouvernement du Québec, il y a tout lieu de croire que l'importance économique réelle du secteur communautaire est plus substantielle.

La région du Nord-du-Québec

Pour cette région, le secteur communautaire représenterait une importance économique de près de 13 millions de dollars. Une somme de plus de 8 millions de dollars serait consacrée aux salaires et aux avantages sociaux, alors que près de 5 millions de dollars seraient consacrés aux frais généraux. En considérant un salaire annuel de 25 340 \$, cela représenterait 318 emplois dans le secteur communautaire. Bien que cette comparaison comporte des limites, si le milieu communautaire était un employeur manufacturier, il serait au troisième rang de ce type d'industrie dans la région.

22. Sur une période de trois ans, de 1999-2000 à 2001-2002, l'information budgétaire de tous les organismes qui ont présenté des demandes de soutien financier en appui à la mission globale au Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec a été compilée. La portion du budget des organismes communautaires qui provient du gouvernement du Québec a ainsi été obtenue. À cette époque, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec soutenait financièrement des organismes communautaires dans de nombreux secteurs d'activité. Étant donné le transfert et la concentration du soutien financier le 1^{er} avril 2003, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec ne soutient maintenant en appui à la mission globale que les organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits et les organismes sans port d'attache.

23. À partir des données dont il est question précédemment, la portion du budget qui est consacrée aux salaires et aux avantages sociaux et celle consacrée aux frais généraux a également été évaluée.

24. TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.



Tableau 12
Importance économique du secteur communautaire
pour le Nord-du-Québec et l'ensemble du Québec
en 2003-2004

	Nord-du-Québec	Ensemble du Québec
Budget des organismes (extrapolé)	12 978 674 \$	840 735 497 \$
Frais salariaux	8 046 778 \$	521 256 008 \$
Nombre d'emplois	318	20 570
Frais généraux	4 931 896 \$	319 479 489 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004.

L'implication bénévole

Bien que l'implication bénévole constitue une dimension méconnue de la réalité du milieu communautaire, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue l'un de ses fondements. Cette implication est à l'origine de toutes les initiatives communautaires : des individus constatent un besoin dans leur communauté, se regroupent et décident de créer une organisation pour répondre à ce besoin. Pendant un certain temps, et de façon permanente pour certains organismes, en plus de la gestion et de l'administration, les bénévoles vont également assumer l'intervention et la prestation de services. Jusqu'à récemment, peu de données étaient accessibles sur l'ampleur de l'engagement bénévole au sein des organismes communautaires au Québec.

En août 2001, Statistique Canada publiait les résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation. Cette enquête ne porte pas uniquement sur le bénévolat effectué au sein d'organismes communautaires, mais elle révèle néanmoins que 1 135 000 Québécoises et Québécois font du bénévolat, soit 19 % de la population. L'étude révèle également que ces bénévoles ont fait en moyenne 159 heures de bénévolat au cours de l'année 2000. Sachant que le Québec comptait, en mars 2003, 48 832 organismes sans but lucratif et que le gouvernement du Québec soutenait financièrement 4 991 organismes communautaires en 2003-2004, on extrapole à 115 997 le nombre de personnes qui font du bénévolat auprès d'organismes communautaires²⁵. Cet apport des bénévoles représente une ressource inestimable pour les organismes communautaires et illustre la capacité de la population à s'impliquer dans son milieu.

Les organismes communautaires soutenus et les autres organismes sans but lucratif

Finalement, si le besoin varie d'une région à l'autre, la réponse que donne la communauté au besoin peut également varier. Outre les services publics, les organismes communautaires constituent une forme de réponse, mais il en existe d'autres (entreprises d'économie sociale, clubs de service, modèle coopératif, etc.). Afin de situer l'univers des organismes communautaires dans le grand ensemble des organismes sans but lucratif constitués selon la partie III de la Loi sur les compagnies, une comparaison a été établie entre le nombre d'organismes communautaires recensé (financé) dans la région et l'ensemble des organismes sans but lucratif. Cette information peut compléter les données présentées dans le présent document.

25. Cette donnée a été obtenue en appliquant aux 1 135 000 bénévoles du Québec la même proportion que les organismes communautaires soutenus par le gouvernement du Québec (4 991) représentent au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif (48 832), c'est-à-dire un peu plus de 10 %.



Tableau 13
Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires
soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004

Région	Organismes sans but lucratif constitués en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies		Nombre d'organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental	Proportion (organismes communautaires/OSBL)	Proportion de la population régionale
	%	Nombre			
01	2,3	1 123	216	19,2	2,7
02	2,7	1 318	283	21,5	3,7
03	7,3	3 565	435	12,2	8,8
04	2,6	1 270	214	16,9	3,4
05	3,7	1 807	227	12,6	4,0
06	30,8	15 041	1 207	8,0	24,9
07	2,8	1 367	211	15,4	4,5
08	1,7	830	203	24,5	1,9
09	0,9	439	162	36,9	1,3
10	0,3	146	66	45,1	0,5
11	1,0	488	160	32,8	1,3
12	4,8	2 344	254	10,8	5,2
13	4,9	2 393	115	4,8	4,8
14	5,1	2 490	246	9,9	5,5
15	6,8	3 321	224	6,7	6,6
16	16,3	7 960	595	7,5	17,9
17	3,0	1 465	173	11,8	3,0
Hors Québec	3,0	1 465	-	-	-
TOTAL	100,0	48 832	4 991	10,2	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires*, 2003-2004 et Registraire des entreprises, mars 2004.

Ainsi, la région du Nord-du-Québec compte 146 organismes sans but lucratif constitués en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies. De ce nombre, 66 ont reçu un soutien financier du gouvernement du Québec à titre d'organismes communautaires. Cela représente une proportion de 45,1 % pour la région.



Conclusion

Le présent profil décrit la réalité des organismes communautaires du Nord-du-Québec qui sont subventionnés par le gouvernement du Québec. Les organismes communautaires émergent d'initiatives de citoyennes et de citoyens qui souhaitent se doter de ressources qui répondent à un besoin de leur communauté. L'effet accumulé de chacune de ces initiatives a fait du milieu communautaire un acteur incontournable du développement social du Québec. Cet effet se fait sentir tant sur les plans de la prévention, de la promotion et de l'évolution de la connaissance sur certains problèmes que sur celui de l'intervention directe auprès de personnes qui en ont besoin. L'intervention du gouvernement vise justement à encourager cette initiative plutôt qu'une prise en charge.

Par ailleurs, la démonstration sur l'importance économique révèle que le secteur communautaire génère une activité économique majeure dans la région. À noter qu'on évalue son importance à près de 13 millions de dollars, ce qui représente une contribution d'environ 300 emplois. De plus, on estime à 5 904 le nombre de bénévoles qui consacrent leur temps et leur énergie à aider des gens au sein d'organismes sans but lucratif de la région²⁶. Cela représente une contribution inestimable.

L'ensemble des acteurs régionaux est concerné par la consolidation de cette richesse collective et on espère qu'ils contribueront à la développer.

Nous souhaitons que ce profil favorisera une meilleure connaissance du milieu communautaire et une reconnaissance de son apport à la région. Son attrait repose également sur le fait qu'il suscite une nouvelle dynamique, notamment en déclenchant des discussions entre les acteurs visés et en permettant de stimuler la concertation régionale.

26. Ces bénévoles sont actifs au sein de l'ensemble des organismes sans but lucratif de la région et non seulement auprès de ceux qui sont considérés comme des organismes communautaires.



**Liste des organismes communautaires soutenus par l'appareil gouvernemental
selon les trois modes de soutien financier par territoire équivalent à une MRC
Région du Nord-du-Québec, 2003-2004**

Le nom indiqué dans la liste est le nom officiel de l'organisme tel qu'il est inscrit au Registre des entreprises.

Territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Jamésie	Animations Pace-Âge	MESSF (Famille)	Local	
	Association à fleur de sein	MSSS	Local	
	Carrefour communautaire de Chibougamau	MSSS	Local	
	Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Nord-du-Québec	MSSS	Régional	
	Centre de femmes Les elles du Nord	MSSS	Local	
	Centre-Jeunesse de Matagami	MSSS	Local	
	Centre-Jeunesse L'astral de Radisson inc.	MSSS	Local	
	CKOJ-FM	MCC	Local	
	Club social 12-18 de Chibougamau	MSSS	Local	
	Club social des jeunes de Chapais	MSSS	Local	
	Comité condition Féminine Baie-James	SCF	Régional	
	Corporation Le Zéphir Chicougamau-Chapais inc.	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
	Corporation Le Zéphir Chicougamau-Chapais inc.	MSSS	Local	
	Femmes d'actions, femmes de résultats	MSSS	Local	
	Îlot d'espoir	MSSS	Local	
	La couvée inc.	SA	Local	
	La mine d'or entreprise d'insertion sociale	MESSF (Emploi-Québec)	Local	
L'association des personnes handicapées de Chibougamau A.P.H.C.	MSSS	Local		



Territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Jamésie	Le centre de femmes Les essenti"Elles" de Chapais	MSSS	Local	
	Le centre indien Cri de Chibougamau inc.	SAA	Local	
	Le comité de prévention - suicide du secteur de Lebel-sur-Quévillon	MSSS	Local	
	Le petit train inc.	MESSF (Famille)	Local	
	Les rayons de soleil du Nord	MSSS	Local	
	Maison des jeunes de Lebel-sur-Quévillon	MSSS	Local	
	Maison des jeunes décentralisée de VVB	MSSS	Local	
	Maison d'hébergement L'aquarelle inc.	MSSS	Local	
	Mirador des marmots	MESSF (Famille)	Local	
	Mouvement jeunesse Baie-James	SAJ	Régional	
	Parcelles de tendresse	MSSS	Local	
	Partenaires à part égale	MSSS	Local	
	Radio communautaire de Radisson	MCC	Local	
	Radio Matagami	MCC	Local	
	Regroupement de "bouches à oreilles"	MEQ	Régional	
	Regroupement de femmes de Valcanton	MSSS	Local	
	Réseau hommes Québec Baie-James	MSSS	Local	
	Société de communication de Waswanipi	MCC	Local	
	Société des communications crie de la Baie-James	MCC	Local	
	Table régionale des organismes communautaires du Nord-du-Québec	MSSS	Régional	√
Télévision communautaire de Chapais-Chibougamau	MCC	Local		
Youth Council of Waswanipi	SAA	Local		



Territoire équivalent	Organisme	Ministère	Rayonnement	Regroupement
Kativik	Appalimmiut Tusautingat Ivujivimmi	MCC	Local	
	Aupaluk community FM radio station	MCC	Local	
	Aupaluk community FM radio station	SAA	Local	
	Centre communautaire à Inukjuaq	SAA	Local	
	Centre de thérapie Isuarsivik	MSSS	Régional	
	Centre des femmes Initsiak	MSSS	Régional	
	Centre d'hébergement pour femmes Tunngavik	MSSS	Régional	
	Centre pour femmes Tungasuvvik	MSSS	Régional	
	CKPV FM (Puvirnittuq Tusautiga)	MCC	Local	
	CKUJ FM Radio	MCC	Local	
	Innitautik FM Station	MCC	Local	
	Kaguup Nipinga	MCC	Local	
	Kangiqsualujjuaq Community Radio	MCC	Local	
	Maison de groupe Anarraapik	MSSS	Régional	
	Makitautik centre d'hébergement communautaire de Kangirsuk	MSP	Régional	
	Northern Village	MSSS	Régional	
	Nothern Village Elder's Home	MSSS	Régional	
	Qarqalik FM Radio	MCC	Local	
	Quaqtaq FM Station	MCC	Local	
	Radio FM de Tasiujaq	MCC	Local	
	Réseau Qajaaq	MSSS	Régional	
	Salluit FM Radio Station	MCC	Local	
	Tukisivallirutitsanut parnaitiit	SAA	Régional	
Tuliup Nipingat FM Station	MCC	Local		
Umiujaq FM Station	MCC	Local		

Note : Un organisme communautaire peut paraître plus d'une fois dans la liste puisqu'il peut avoir reçu du financement selon plus d'un mode de soutien financier. Le crochet (√) dans la colonne « Regroupement » indique que cet organisme est un regroupement d'organismes.



Liste des tableaux

Tableau 1 : Indice de la situation socioéconomique des régions administratives du Québec.....	18
Tableau 2 : Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004	24
Tableau 3 : Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Ensemble du Québec.....	25
Tableau 4 : Rayonnement, soutien financier en appui à la mission globale, moyenne et médiane du soutien versé pour tous les organismes communautaires en 2003-2004, Nord-du-Québec	26
Tableau 5 : Soutien financier versé aux regroupements d'organismes communautaires selon le rayonnement en 2003-2004, Ensemble du Québec.....	27
Tableau 6 : Moyennes et médianes du soutien financier en appui à la mission globale de tous les organismes communautaires et selon le milieu (rural et urbain) en 2003-2004	28
Tableau 7 : Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des ententes de service en 2002-2003 et 2003-2004	29
Tableau 8 : Soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels selon les principaux ministères ou organisme subventionnaires en 2003-2004, Ensemble du Québec	30
Tableau 9 : Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental versé pour des projets ponctuels en 2002-2003 et 2003-2004	31
Tableau 10 : Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Jamésie.....	35
Tableau 11 : Nombre d'organismes communautaires et soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Kativik.....	36
Tableau 12 : Importance économique du secteur communautaire pour le Nord-du-Québec et l'ensemble du Québec en 2003-2004.....	49
Tableau 13 : Nombre d'organismes sans but lucratif et nombre d'organismes communautaires soutenus financièrement par le gouvernement du Québec en 2003-2004	50



Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Ensemble du Québec	21
Graphique 2 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Ensemble du Québec.....	22
Graphique 3 : Répartition du nombre d'organismes par tranche de soutien financier en appui à la mission globale en 2003-2004, Nord-du-Québec	23
Graphique 4 : Nombre d'organismes communautaires soutenus, par ministère ou organisme gouvernemental, en appui à la mission globale en 2002-2003 et 2003-2004, Nord-du-Québec.....	23
Graphique 5 : Répartition de la valeur des dons des fondations publiques par région administrative en 2000	41
Graphique 6 : Répartition de la valeur des dons des fondations privées par région administrative en 2000	42
Graphique 7 : Répartition de la valeur des dons des œuvres de bienfaisance par région administrative en 2000	43



Liste des annexes

- Annexe I :** Population, superficie des terres et densité de la population par territoire équivalent et pour la région du Nord-du-Québec
- Annexe II :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe III :** Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe IV :** Soutien financier versé aux organismes communautaires dont la mission principale est la défense collective des droits, par région
- Annexe V :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004, Ensemble du Québec
- Annexe VI :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003, Ensemble du Québec
- Annexe VII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004
- Annexe VIII :** Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003
- Annexe IX :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe X :** Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XI :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
- Annexe XII :** Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
- Annexe XIII :** Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires selon leur rayonnement par secteur en 2003-2004
- Annexe XIV :** Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires, fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000
- Annexe XV :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004
- Annexe XVI :** Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Annexe I
Population, superficie des terres et densité de la population
par territoire équivalent
et pour la région du Nord-du-Québec

	Territoire équivalent		Région
	Jamésie	Kativik	
Population totale, 2004	29 163	10 071	39 234
Part de la population régionale (%)	74,3	25,7	100,0
Densité de la population au kilomètre carré, 2004	0,1	-	0,1
Superficie des terres en kilomètres carrés, 2003	288 772	429 456	718 229
Part de la superficie régionale (%)	40,2	59,8	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, 2005

Annexe II

**Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004**

Ministère/organisme	Nord-du-Québec						Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier		Soutien financier		Organismes		Soutien financier		Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane		
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	-	144	9 142 287 \$	63 488 \$	56 141 \$		
MCC	19	10,2	259 000 \$	6,2	13 632 \$	10 000 \$	187	4 193 193 \$	22 423 \$	10 000 \$		
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	16	1 204 100 \$	75 256 \$	63 300 \$		
MENV	-	-	-	-	-	-	56	2 871 508 \$	51 277 \$	42 954 \$		
MEQ	1	0,6	81 097 \$	0,6	-	-	160	13 222 997 \$	82 644 \$	80 890 \$		
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MESSF (Famille)	3	1,2	129 968 \$	1,1	43 323 \$	32 223 \$	259	12 301 524 \$	47 496 \$	47 266 \$		
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	464	21 011 938 \$	45 284 \$	40 000 \$		
MIQ	-	-	-	-	-	-	1	10 100 \$	-	-		
MRCI	-	-	-	-	-	-	43	1 718 294 \$	39 960 \$	28 500 \$		
MRI	-	-	-	-	-	-	17	677 610 \$	39 859 \$	35 883 \$		
MSP	-	-	-	-	-	-	3	97 000 \$	32 333 \$	40 000 \$		
MSSS	31	1,1	3 676 629 \$	1,4	118 601 \$	65 000 \$	2 708	254 031 810 \$	93 808 \$	60 227 \$		
OPHQ	-	-	-	-	-	-	1	25 000 \$	-	-		
SAA	2	-	125 908 \$	-	-	-	10	1 129 871 \$	112 987 \$	97 500 \$		
SHQ	-	-	-	-	-	-	47	1 440 398 \$	30 647 \$	29 700 \$		
TOTAL	56	1,4*	4 272 602 \$	1,3*	76 296 \$	36 250 \$	4 116	323 077 630 \$	78 493 \$	53 251 \$		

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe III

**Soutien financier versé en appui à la mission globale des organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003**

Ministère/organisme	Nord-du-Québec					Ensemble du Québec				
	Organismes		Soutien financier			Organismes		Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	-	81	5 485 633 \$	67 724 \$	63 019 \$
MCC	21	10,6	295 667 \$	6,3	14 079 \$	10 000 \$	198	4 666 634 \$	23 569 \$	10 000 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	1	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
MENV	-	-	-	-	-	-	34	2 143 508 \$	63 044 \$	85 000 \$
MEQ	1	0,6	70 207 \$	0,6	70 207 \$	70 207 \$	159	12 148 741 \$	76 407 \$	75 000 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	3	29 256 \$	9 752 \$	8 102 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	11	797 202 \$	72 473 \$	44 898 \$
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	452	19 978 461 \$	44 200 \$	41 462 \$
MJQ	-	-	-	-	-	-	1	10 137 \$	10 137 \$	10 137 \$
MRCI	-	-	-	-	-	-	28	844 077 \$	30 146 \$	24 448 \$
MRI	-	-	-	-	-	-	17	677 610 \$	39 859 \$	35 882 \$
MRN	-	-	-	-	-	-	1	44 000 \$	44 000 \$	44 000 \$
MSP	-	-	-	-	-	-	5	280 997 \$	56 199 \$	45 000 \$
MSSS	31	1,1	3 077 358 \$	1,3	99 270 \$	50 988 \$	2 866	233 402 766 \$	81 439 \$	52 275 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	2	32 490 \$	16 245 \$	16 245 \$
SAA	2	22,2	85 908 \$	12,0	42 954 \$	42 954 \$	9	713 228 \$	79 248 \$	55 000 \$
SHQ	-	-	-	-	-	-	48	1 124 817 \$	23 434 \$	21 075 \$
TOTAL	55	1,4*	3 529 140 \$	1,2*	64 166 \$	28 786 \$	3 917	283 049 557 \$	72 262 \$	48 089 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe IV
Soutien financier versé aux organismes communautaires
dont la mission principale est la défense collective des droits, par région

Région administrative	2002-2003		2003-2004	
	Nombre d'organismes	Soutien financier	Nombre d'organismes	Soutien financier
Bas-Saint-Laurent	15	589 925 \$	15	608 113 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	17	552 330 \$	16	635 679 \$
Capitale-Nationale	28	1 378 963 \$	28	1 409 000 \$
Mauricie	22	290 184 \$	22	750 400 \$
Estrie	25	562 852 \$	25	1 054 469 \$
Montréal	102	5 303 873 \$	102	5 347 908 \$
Outaouais	15	568 713 \$	15	565 192 \$
Abitibi-Témiscamingue	12	485 500 \$	12	493 252 \$
Côte-Nord	7	370 767 \$	7	387 025 \$
Nord-du-Québec	-	-	-	-
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	335 691 \$	7	335 691 \$
Chaudière-Appalaches	11	476 575 \$	11	493 102 \$
Laval	8	397 474 \$	7	390 965 \$
Lanaudière	20	566 133 \$	20	893 528 \$
Laurentides	14	583 374 \$	14	594 644 \$
Montérégie	37	963 383 \$	37	1 541 946 \$
Centre-du-Québec	17	807 184 \$	16	778 453 \$
TOTAL	357	14 232 921 \$	354	16 279 367 \$

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003 et 2003-2004.*

Annexe V

**Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004
Ensemble du Québec**

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	6	4,2	245 502 \$	2,7	144	9 142 287 \$
MCC	108	57,8	1 618 778 \$	38,6	187	4 193 193 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	16	1 204 100 \$
MENV	12	21,4	275 464 \$	9,6	56	2 871 508 \$
MEQ	45	28,1	3 538 918 \$	26,8	160	13 222 997 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-
MESSF (Famille)	69	26,6	2 695 029 \$	21,9	259	12 301 524 \$
MESSF (SACA)	74	15,9	2 603 404 \$	12,4	464	21 011 938 \$
MIQ	-	-	-	-	1	10 100 \$
MRCI	1	2,3	21 500 \$	1,3	43	1 718 294 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MSP	-	-	-	-	3	97 000 \$
MSSS	800	29,5	54 510 856 \$	21,5	2 708	254 031 810 \$
OPHIQ	-	-	-	-	1	25 000 \$
SAA	3	30,0	209 908 \$	18,6	10	1 129 871 \$
SHQ	2	4,3	92 788 \$	6,4	47	1 440 398 \$
TOTAL	1 120	27,2*	65 812 147 \$	20,4*	4 116	323 077 630 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004.*

Annexe VI

**Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale des organismes en milieu rural
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003
Ensemble du Québec**

Ministère/organisme	Nombre d'organismes en milieu rural	%	Montant mission globale en milieu rural	%	Nombre total d'organismes	Montant total mission globale
MAMSL (SLS)	7	8,6	292 935 \$	5,3	81	5 485 633 \$
MCC	111	56,1	1 647 412 \$	35,3	198	4 666 634 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	1	600 000 \$
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	1	70 000 \$
MENV	3	8,8	120 556 \$	5,6	34	2 143 508 \$
MEQ	46	28,9	3 220 777 \$	26,5	159	12 148 741 \$
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	3	29 256 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	11	797 202 \$
MESSF (SACA)	74	16,4	2 284 588 \$	11,4	452	19 978 461 \$
MIQ	-	-	-	-	1	10 137 \$
MRCI	1	3,6	7 000 \$	0,8	28	844 077 \$
MRI	-	-	-	-	17	677 610 \$
MRN	-	-	-	-	1	44 000 \$
MSP	1	20,0	45 000 \$	16,0	5	280 997 \$
MSSS	829	28,9	49 817 810 \$	21,3	2 866	233 402 766 \$
OPHQ	-	-	-	-	2	32 490 \$
SAA	3	33,3	129 908 \$	18,2	9	713 228 \$
SHQ	2	4,2	77 388 \$	6,9	48	1 124 817 \$
TOTAL	1 077	27,5*	57 643 374 \$	20,4*	3 917	283 049 557 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003.*

Annexe VII

**Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale
des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2003-2004**

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	90	4 832 458 \$	53 694 \$	35 793 \$	173	52,0	11 908 860 \$	40,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	85	3 186 898 \$	37 493 \$	26 398 \$	238	35,7	13 494 319 \$	23,6
Capitale-Nationale	57	4 062 017 \$	71 263 \$	45 151 \$	334	17,1	28 003 417 \$	14,5
Mauricie	41	2 378 620 \$	58 015 \$	54 249 \$	179	22,9	14 015 969 \$	17,0
Estrie	54	4 039 767 \$	74 811 \$	65 976 \$	183	29,5	12 166 205 \$	33,2
Montréal	-	-	-	-	985	-	90 475 489 \$	-
Outaouais	59	5 155 298 \$	87 378 \$	53 546 \$	186	31,7	20 604 949 \$	25,0
Abitibi-Témiscamingue	76	3 152 413 \$	41 479 \$	16 974 \$	173	43,9	9 037 736 \$	34,9
Côte-Nord	70	2 700 174 \$	38 574 \$	21 801 \$	143	49,0	7 980 756 \$	33,8
Nord-du-Québec	56	4 272 602 \$	76 296 \$	36 250 \$	56	100,0	4 272 602 \$	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126	8 127 961 \$	64 508 \$	46 429 \$	126	100,0	8 127 961 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	108	5 263 798 \$	48 739 \$	35 403 \$	212	50,9	12 722 917 \$	41,4
Laval	-	-	-	-	99	-	10 039 409 \$	-
Lanaudière	88	5 410 310 \$	61 481 \$	41 435 \$	206	42,7	16 567 373 \$	32,7
Laurentides	67	4 600 958 \$	68 671 \$	58 488 \$	174	38,5	14 603 726 \$	31,5
Montréal	87	4 454 131 \$	51 197 \$	52 372 \$	502	17,3	36 826 235 \$	12,1
Centre-du-Québec	56	4 174 743 \$	74 549 \$	61 448 \$	147	38,1	12 229 707 \$	34,1
TOTAL	1 120	65 812 147 \$	58 761 \$	40 361 \$	4 116	27,2*	323 077 630 \$	20,4*

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe VIII

**Nombre d'organismes et soutien financier en appui à la mission globale
des organismes communautaires en milieu rural par région administrative en 2002-2003**

Région administrative	Nombre d'organismes en milieu rural	Montant mission globale en milieu rural	Moyenne du soutien financier	Médiane du soutien financier	Nombre total d'organismes	%	Montant total mission globale	%
Bas-Saint-Laurent	88	4 373 985 \$	49 704 \$	27 782 \$	170	51,8	10 818 727 \$	40,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	79	2 351 669 \$	29 768 \$	16 196 \$	229	34,5	10 508 797 \$	22,4
Capitale-Nationale	55	3 515 370 \$	63 916 \$	44 093 \$	323	17,0	26 094 399 \$	13,5
Mauricie	41	2 183 712 \$	53 261 \$	50 733 \$	178	23,0	13 113 328 \$	16,7
Estrie	53	3 772 270 \$	71 175 \$	64 430 \$	170	31,2	10 851 244 \$	34,8
Montréal	-	-	-	-	898	-	79 805 634 \$	-
Outaouais	60	4 824 135 \$	80 402 \$	52 190 \$	180	33,3	19 041 091 \$	25,3
Abitibi-Témiscamingue	77	2 901 549 \$	37 682 \$	16 679 \$	168	45,8	8 269 354 \$	35,1
Côte-Nord	67	2 386 033 \$	35 612 \$	20 375 \$	133	50,4	6 872 535 \$	34,7
Nord-du-Québec	55	3 529 140 \$	64 166 \$	28 786 \$	55	100,0	3 529 140 \$	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	122	7 501 758 \$	61 490 \$	45 725 \$	122	100,0	7 501 758 \$	100,0
Chaudière-Appalaches	103	4 542 744 \$	44 104 \$	30 093 \$	206	50,0	11 374 857 \$	39,9
Laval	-	-	-	-	96	-	8 905 057 \$	-
Lanaudière	79	4 777 349 \$	60 473 \$	44 000 \$	184	42,9	14 003 402 \$	34,1
Laurentides	67	4 292 982 \$	64 074 \$	57 541 \$	166	40,4	12 999 307 \$	33,0
Montréal	76	2 877 009 \$	37 855 \$	34 248 \$	488	15,6	27 812 349 \$	10,3
Centre-du-Québec	55	3 813 669 \$	69 339 \$	60 000 \$	151	36,4	11 548 578 \$	33,0
TOTAL	1 077	57 643 374 \$	53 522 \$	37 883 \$	3 917	27,5*	283 049 557 \$	20,4*

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003.*

Annexe IX
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Nord-du-Québec						Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier		Médiane	Organismes	Soutien financier		Médiane	Soutien financier		
	Nombre	%	Montant	%			Moyenne	Montant		Moyenne	Montant	Moyenne
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	102	2 853 557 \$	27 976 \$	28 518 \$	2 853 557 \$	27 976 \$	28 518 \$
MCC	-	-	-	-	-	3	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MENV	1	5,0	1 000 \$	0,5	-	20	189 905 \$	9 495 \$	5 000 \$	189 905 \$	9 495 \$	5 000 \$
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (Emploi-Québec)	4	1,0	605 407 \$	0,5	151 352 \$	384	133 155 320 \$	346 759 \$	296 631 \$	133 155 320 \$	346 759 \$	296 631 \$
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MJQ	-	-	-	-	-	17	5 116 977 \$	300 999 \$	292 780 \$	5 116 977 \$	300 999 \$	292 780 \$
MRCI	-	-	-	-	-	66	6 442 400 \$	97 612 \$	68 650 \$	6 442 400 \$	97 612 \$	68 650 \$
MRI	-	-	-	-	-	1	265 000 \$	-	-	265 000 \$	-	-
MSP	1	0,9	397 400 \$	2,9	-	107	13 498 458 \$	126 154 \$	26 776 \$	13 498 458 \$	126 154 \$	26 776 \$
MSSS	1	0,1	107 500 \$	0,2	-	886	48 054 432 \$	54 238 \$	18 623 \$	48 054 432 \$	54 238 \$	18 623 \$
OPHQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAAQ	-	-	-	-	-	15	2 199 780 \$	146 652 \$	105 263 \$	2 199 780 \$	146 652 \$	105 263 \$
SAI	1	12,5	81 634 \$	5,0	-	8	1 617 648 \$	202 206 \$	168 275 \$	1 617 648 \$	202 206 \$	168 275 \$
SHQ	-	-	-	-	-	43	1 318 932 \$	30 673 \$	12 584 \$	1 318 932 \$	30 673 \$	12 584 \$
TOTAL	8	0,5*	1 192 941 \$	0,6*	149 118 \$	1 652	214 758 344 \$	129 999 \$	37 302 \$	214 758 344 \$	129 999 \$	37 302 \$

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe X
Soutien financier versé en ententes de service aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Nord-du-Québec						Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier				Organismes		Soutien financier			
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane		
MAMSL (SLS)	2	1,9	50 000 \$	1,7	25 000 \$	25 000 \$	103	2 914 450 \$	28 296 \$	28 131 \$		
MCC	-	-	-	-	-	-	3	45 935 \$	15 312 \$	15 310 \$		
MENV	-	-	-	-	-	-	15	224 556 \$	14 970 \$	5 000 \$		
MESSF (Emploi-Québec)	4	1,1	607 701 \$	0,5	151 925 \$	91 629 \$	376	127 419 434 \$	338 881 \$	297 507 \$		
MJQ	-	-	-	-	-	-	16	2 781 278 \$	173 830 \$	182 301 \$		
MRCI	-	-	-	-	-	-	67	6 180 000 \$	92 239 \$	66 000 \$		
MRI	-	-	-	-	-	-	1	405 000 \$	405 000 \$	405 000 \$		
MSP	1	1,0	406 500 \$	3,1	406 500 \$	406 500 \$	102	13 297 596 \$	130 369 \$	29 750 \$		
MSSS	3	0,3	158 030 \$	0,3	52 677 \$	35 530 \$	944	50 448 181 \$	53 441 \$	22 897 \$		
SA	-	-	-	-	-	-	1	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$		
SAAQ	-	-	-	-	-	-	15	1 838 658 \$	122 577 \$	92 654 \$		
SHQ	-	-	-	-	-	-	42	563 502 \$	13 417 \$	6 060 \$		
TOTAL	10	0,6*	1 222 231 \$	0,6*	122 223 \$	65 415 \$	1 685	206 193 590 \$	122 370 \$	40 685 \$		

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe XI
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2003-2004

Ministère/organisme	Nord-du-Québec						Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier		Organismes		Soutien financier		Organismes		Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane		
MAMSL (AM)	-	-	-	-	-	-	11	290 900 \$	26 445 \$	25 000 \$		
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	-	163	9 054 778 \$	55 551 \$	15 000 \$		
MCC	3	3,9	59 087 \$	7,0	10 699 \$	5 056 \$	76	850 010 \$	11 184 \$	5 606 \$		
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	1	9 000 \$	-	-		
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	2	70 000 \$	35 000 \$	35 000 \$		
MENV	-	-	-	-	-	-	74	3 220 103 \$	43 515 \$	23 904 \$		
MEQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
MESSF (Emploi-Québec)	-	-	-	-	-	-	90	4 149 847 \$	46 109 \$	33 790 \$		
MESSF (Famille)	-	-	-	-	-	-	17	290 000 \$	17 059 \$	15 000 \$		
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	36	852 235 \$	23 673 \$	22 500 \$		
MIQ	-	-	-	-	-	-	2	188 013 \$	94 007 \$	94 007 \$		
MRCI	-	-	-	-	-	-	164	2 246 872 \$	13 700 \$	9 500 \$		
MRI	-	-	-	-	-	-	33	5 881 417 \$	178 225 \$	185 959 \$		
MSP	-	-	-	-	-	-	31	1 043 182 \$	33 651 \$	35 000 \$		
MSSS	-	-	-	-	-	-	571	14 101 934 \$	24 697 \$	10 000 \$		
OPHQ	-	-	-	-	-	-	31	219 594 \$	7 084 \$	3 000 \$		
SA	1	1,5	14 000 \$	1,3	-	-	68	1 101 000 \$	16 191 \$	15 000 \$		
SAA	4	30,8	4 053 000 \$	94,1	1 013 250 \$	26 000 \$	13	4 308 900 \$	331 454 \$	5 000 \$		
SAU	-	-	-	-	-	-	40	255 030 \$	6 376 \$	3 615 \$		
SCF	1	2,8	30 000 \$	3,3	-	-	36	920 000 \$	25 556 \$	25 000 \$		
TOTAL	9	0,6*	4 156 087 \$	8,5*	461 787 \$	14 000 \$	1 459	49 052 815 \$	33 621 \$	12 800 \$		

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe XII
Soutien financier versé pour des projets ponctuels aux organismes communautaires
par ministère ou organisme gouvernemental en 2002-2003

Ministère/organisme	Nord-du-Québec						Ensemble du Québec					
	Organismes		Soutien financier		Organismes		Soutien financier		Organismes		Soutien financier	
	Nombre	%	Montant	%	Moyenne	Médiane	Nombre	Montant	Moyenne	Médiane		
FAPAQ	1	5,9	15 000 \$	6,9	15 000 \$	15 000 \$	17	217 804 \$	12 812 \$	15 000 \$		
MAMSL	-	-	-	-	-	-	22	1 405 000 \$	63 864 \$	37 500 \$		
MAMSL (SLS)	-	-	-	-	-	-	326	1 885 671 \$	5 784 \$	2 424 \$		
MCC	4	5,1	50 325 \$	6,8	12 581 \$	10 125 \$	79	736 559 \$	9 324 \$	6 070 \$		
MDERR (Recherche)	-	-	-	-	-	-	5	231 000 \$	46 200 \$	50 000 \$		
MDERR (Régions)	-	-	-	-	-	-	20	619 215 \$	30 961 \$	22 500 \$		
MENV	-	-	-	-	-	-	115	2 569 738 \$	22 346 \$	15 000 \$		
MESSF (Emploi-Québec)	1	1,0	7 850 \$	0,2	7 850 \$	7 850 \$	105	5 083 491 \$	48 414 \$	27 000 \$		
MESSF (Famille)	2	2,5	36 000 \$	2,1	18 000 \$	18 000 \$	81	1 750 000 \$	21 605 \$	20 000 \$		
MESSF (SACA)	-	-	-	-	-	-	25	866 005 \$	34 640 \$	27 000 \$		
MRCI	-	-	-	-	-	-	168	2 733 187 \$	16 269 \$	10 000 \$		
MRI	-	-	-	-	-	-	42	5 549 113 \$	132 122 \$	82 448 \$		
MRN	-	-	-	-	-	-	1	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		
MSP	-	-	-	-	-	-	39	1 271 452 \$	32 601 \$	26 500 \$		
MSSS	-	-	-	-	-	-	635	12 914 998 \$	20 339 \$	6 600 \$		
OPC	-	-	-	-	-	-	2	17 100 \$	8 550 \$	8 550 \$		
OPHQ	-	-	-	-	-	-	17	110 000 \$	6 471 \$	6 000 \$		
SA	2	3,9	30 000 \$	3,1	15 000 \$	15 000 \$	51	975 000 \$	19 118 \$	20 000 \$		
SAA	1	7,1	2 000 \$	1,7	2 000 \$	2 000 \$	14	114 310 \$	8 165 \$	2 750 \$		
SCF	-	-	-	-	-	-	40	935 000 \$	23 375 \$	24 500 \$		
TOTAL	11	0,6*	141 175 \$	0,4*	12 834 \$	15 000 \$	1 804	39 994 643 \$	22 170 \$	9 963 \$		

* Cette valeur représente la part de la région dans l'ensemble du Québec.

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*.

Annexe XIII

Soutien financier versé en appui à la mission globale aux regroupements d'organismes communautaires selon leur rayonnement, par territoire équivalent, en 2003-2004

Territoire équivalent à une MRC	Nombre total de regroupements	Rayonnement			Montant mission globale	Moyenne	Médiane
		local	régional	national			
Nord-du-Québec							
Jamésie	1	-	1	-	62 729 \$	-	-
Kativik	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1	-	1	-	62 729 \$	-	-

Source : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*.

Annexe XIV

**Valeur des dons et nombre d'organismes bénéficiaires
fondations privées, fondations publiques et œuvres de bienfaisance en 2000**

Région	Fondations privées			Fondations publiques			Œuvres de bienfaisance			Total	
	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Nombre d'organismes	Valeur des dons	Don moyen	Valeur des dons	Valeur des dons
01	2	26 285 \$	13 143 \$	72	440 886 \$	6 123 \$	97	177 347 \$	1 828 \$	644 518 \$	
02	1	5 000 \$	5 000 \$	91	847 174 \$	9 310 \$	16	60 787 \$	3 799 \$	912 961 \$	
03	30	422 635 \$	14 088 \$	164	4 577 435 \$	27 911 \$	55	160 271 \$	2 914 \$	5 160 341 \$	
04	3	46 134 \$	15 378 \$	46	456 496 \$	9 924 \$	134	410 963 \$	3 067 \$	913 593 \$	
05	20	267 402 \$	13 370 \$	109	816 678 \$	7 492 \$	27	37 315 \$	1 382 \$	1 121 395 \$	
06	215	26 439 398 \$	122 974 \$	652	44 211 651 \$	67 809 \$	115	4 106 380 \$	35 708 \$	74 757 429 \$	
07	3	76 890 \$	25 630 \$	93	1 842 313 \$	19 810 \$	34	175 339 \$	5 157 \$	2 094 542 \$	
08	-	-	-	21	68 530 \$	3 263 \$	98	367 567 \$	3 751 \$	436 097 \$	
09	-	-	-	70	259 320 \$	3 705 \$	3	1 545 \$	515 \$	260 865 \$	
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
11	1	13 500 \$	13 500 \$	18	90 481 \$	5 027 \$	70	207 433 \$	2 963 \$	311 414 \$	
12	-	-	-	49	904 073 \$	18 450 \$	78	103 294 \$	1 324 \$	1 007 367 \$	
13	5	117 044 \$	23 409 \$	42	1 425 114 \$	33 931 \$	1	1 000 \$	1 000 \$	1 543 158 \$	
14	8	74 557 \$	9 320 \$	142	554 273 \$	3 903 \$	26	150 041 \$	5 771 \$	778 871 \$	
15	16	183 635 \$	11 477 \$	80	249 608 \$	3 120 \$	86	1 032 753 \$	12 009 \$	1 465 996 \$	
16	25	625 078 \$	25 003 \$	211	3 805 774 \$	18 037 \$	91	456 385 \$	5 015 \$	4 887 237 \$	
17	-	-	-	38	65 528 \$	1 724 \$	119	591 650 \$	4 972 \$	657 178 \$	
Autres	-	-	-	30	265 773 \$	8 859 \$	-	-	-	265 773 \$	
TOTAL	329	28 297 558 \$	86 011 \$	1 928	60 881 107 \$	31 577 \$	1 050	8 040 070 \$	7 657 \$	97 218 735 \$	

Source : Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole, 2005.

Annexe XV

Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2003-2004

Région	Soutien financier en appui à la mission globale			Trois modes de soutien financier			Population 2004	%
	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	Nombre d'organismes	%	Soutien financier		
Bas-Saint-Laurent	173	4,2	11 908 860 \$	216	4,3	20 475 716 \$	202 122	2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	238	5,8	13 494 319 \$	283	5,7	21 886 392 \$	277 045	3,7
Capitale-Nationale	334	8,1	28 003 417 \$	435	8,7	56 931 099 \$	663 162	8,8
Mauricie	179	4,3	14 015 969 \$	214	4,3	22 979 987 \$	259 459	3,4
Estrie	183	4,4	12 166 205 \$	227	4,5	24 200 237 \$	297 958	4,0
Montréal	985	23,9	90 475 489 \$	1 207	24,2	174 501 515 \$	1 877 192	24,9
Outaouais	186	4,5	20 604 949 \$	211	4,2	28 817 220 \$	338 538	4,5
Abitibi-Témiscamingue	173	4,2	9 037 736 \$	203	4,1	14 903 246 \$	145 343	1,9
Côte-Nord	143	3,5	7 980 756 \$	162	3,2	11 724 121 \$	96 497	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	4 272 602 \$	66	1,3	9 621 630 \$	39 234	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	126	3,1	8 127 961 \$	160	3,2	13 460 663 \$	96 943	1,3
Chaudière-Appalaches	212	5,2	12 722 917 \$	254	5,1	22 937 698 \$	393 469	5,2
Laval	99	2,4	10 039 409 \$	115	2,3	17 922 472 \$	364 806	4,8
Lanaudière	206	5,0	16 567 373 \$	246	4,9	25 238 462 \$	413 670	5,5
Laurentides	174	4,2	14 603 726 \$	224	4,5	26 998 257 \$	499 949	6,6
Montréal	502	12,2	36 826 235 \$	595	11,9	75 718 711 \$	1 352 349	17,9
Centre-du-Québec	147	3,6	12 229 707 \$	173	3,5	18 571 362 \$	225 024	3,0
Ensemble du Québec	4 116	100,0	323 077 630 \$	4 991	100,0	586 888 788 \$	7 542 760	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2003-2004*, et Statistique Canada, population 2004.

Annexe XVI

Comparaison du nombre d'organismes, du soutien financier et de la population par région en 2002-2003

Région	Soutien financier en appui à la mission globale			Trois modes de soutien financier			Population 2003	%
	Nombre d'organismes	%	Soutien financier	Nombre d'organismes	%	Soutien financier		
Bas-Saint-Laurent	170	4,3	10 818 727 \$	217	4,4	18 542 332 \$	202 327	2,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	229	5,8	10 508 797 \$	286	5,8	20 764 206 \$	278 706	3,7
Capitale-Nationale	323	8,2	26 094 399 \$	435	8,9	55 013 751 \$	659 173	8,8
Mauricie	178	4,5	13 113 328 \$	209	4,3	20 213 100 \$	258 969	3,5
Estrie	170	4,3	10 851 244 \$	227	4,6	22 563 942 \$	295 981	4,0
Montréal	898	22,9	79 805 634 \$	1 156	23,5	152 536 008 \$	1 871 161	25,0
Outaouais	180	4,6	19 041 091 \$	211	4,3	26 650 880 \$	332 658	4,4
Abitibi-Témiscamingue	168	4,3	8 269 354 \$	198	4,0	13 217 435 \$	146 025	1,9
Côte-Nord	132	3,4	6 862 535 \$	150	3,1	10 025 620 \$	97 326	1,3
Nord-du-Québec	56	1,4	3 539 140 \$	67	1,4	4 902 546 \$	39 817	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	122	3,1	7 501 758 \$	164	3,3	12 605 159 \$	96 821	1,3
Chaudière-Appalaches	206	5,3	11 374 857 \$	244	5,0	20 765 593 \$	392 251	5,2
Laval	96	2,5	8 905 057 \$	115	2,3	16 106 729 \$	360 434	4,8
Lanaudière	184	4,7	14 003 402 \$	230	4,7	23 840 634 \$	406 885	5,4
Laurentides	166	4,2	12 999 307 \$	214	4,4	25 136 324 \$	490 586	6,5
Montréal	488	12,5	27 812 349 \$	617	12,6	69 919 437 \$	1 339 076	17,9
Centre-du-Québec	151	3,9	11 548 578 \$	175	3,6	16 434 096 \$	224 137	3,0
Ensemble du Québec	3 917	100,0	283 049 557 \$	4 915	100,0	529 237 791 \$	7 492 333	100,0

Sources : Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, *Portrait du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires, 2002-2003*, et Statistique Canada, population 2003.



Bibliographie

CENTRE DE FORMATION POPULAIRE et RELAIS-FEMMES. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires*, Montréal, Centre de formation populaire et Relais-femmes, octobre 2005.

COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LES OCCUPATIONS. *Le travail et les conditions de travail dans le milieu communautaire québécois. Résultats de l'enquête 2000*, sous la direction de Sylvain Bourdon, Sherbrooke, Collectif de recherche sur les occupations, septembre 2001.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 1 : les fondations privées*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2002.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Les philanthropes et les groupes communautaires du Québec, portrait de la situation. Volume 2 : les fondations publiques*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, août 2003.

COMITÉ DES FEMMES DU HAUT-ANJOU. *Le financement des groupes communautaires du Québec, portrait de la situation 2001*, Anjou, Comité des femmes du Haut-Anjou, juin 2004.

MOOK, Laurie, et Jack QUARTER. *Comment attribuer une valeur monétaire à la contribution des bénévoles*, Toronto, Centre canadien de philanthropie, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Portrait des entreprises en aide domestique*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2002.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, édition 2004*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE. *Les coopératives de solidarité au Québec*, Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RECHERCHE. *Coopératives du Québec. Données statistiques 2000*, Québec, Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche, 2002.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, août 2004.

QUÉBEC. SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, édition 2003-2004*, Québec, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, septembre 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada, août 2001.



STATISTIQUE CANADA. *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, n° 13-015 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2004.

STATISTIQUE CANADA. *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, Ottawa, Statistique Canada, septembre 2004.

TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. *Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional*, Drummondville, Table nationale des corporations de développement communautaire, septembre 2003.